

Oyez
es

by

de Velnos

DISSERTATION

SUR UN

NOUVEAU REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN

VÉGÉTAL.

de Velnos



A PARIS,

M. DCC. LXV.

Avec Approbation & Permission.

Sane dolendum eſt plantarum naturam nondum magis exploratò nobis innoteſcere, quæ mihi videntur reliquæ omni, quâ patet, materiæ medicæ palmam præripere, & quæ inveniendorum (ſpecificorum) remediorum uberrimam nobis ſpem faciunt. . . Sydenham, *Præf. pag. 25.*

Il eſt fâcheux que nous ne connoiſſions pas mieux la nature des plantes, qui me paroiſſent ſurpaſſer en vertu tout le reſte de la matiere médicale connue, & qui nous promettent une ample moiſſon de ſpécifiques.





DISSERTATION

SUR UN

NOUVEAU REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN

VÉGÉTAL.

IL N'EST point d'opinion si fausse & si dépourvue de vraisemblance, qui, une fois adoptée, ne puisse, à l'aide du tems & du préjugé, passer pour une vérité. Rien n'a tant retardé le progrès des Sciences, que le respect aveugle pour les décisions des Anciens. A l'ombre de ces autorités, les opinions les plus hasardées prennent racine, & tiennent lieu de principes. La Médecine elle-même, cet Art tout-à-la-fois si utile & si perni-

cieux à l'homme, felon qu'il eft confié à des mains plus ou moins habiles, n'a pu fe garantir de la commune contagion. On a vu plus d'une fois celle que la lumiere de l'expérience devoit feule conduire, marcher à la fauffe lueur de la prévention & du préjugé. Sur quels fondements a-t-on attribué à l'art de guérir prefqu'autant de fpécifiques qu'il a de maux à combattre ? Ce n'eft pas que de grands hommes n'aient travaillé à purger cette fcience falutaire des préjugés qui l'aviliffoient. Grace à leurs travaux, le nombre de ces remedes myftérieux a diminué ; la corne d'élan n'eft plus le fpécifique de l'épilepfie ; le blanc de baleine, celui des contufions : & fi leurs raifonnements, appuyés de l'expérience, avoient pu convaincre, le mercure lui-même ne feroit pas regardé aujourd'hui comme le fpécifique & feul remede des maladies vénériennes.

S'il eft des préjugés indifférents, ou même avantageux à l'homme, ce n'eft

pas ces erreurs qui mettent en danger ſa ſanté & ſa vie. Tâchons de développer celles qui ont leur ſource dans l'application du mercure à la guériſon des maladies vénériennes, en le ſoumettant à un examen ſommaire & impartial.

A peine la V... étoit-elle connue en Europe, qu'un haſard heureux manifeſta la vertu anti-vénérienne du mercure. On le ſaiſit avec avidité, quoiqu'il fût plutôt ſoupçonné, que reconnu, propre à la guériſon d'une maladie regardée alors comme un fléau envoyé du Ciel, comme une peſte inexpugnable. Cependant les ſuccès ne répondant pas à l'attente, le même remede, qui venoit de relever les courages abattus, les jetta bien-tôt après dans la conſternation. Le mercure, dont l'uſage n'eſt jamais ſans danger, conduit par des mains encore novices, fit des ravages d'autant plus effrayants, qu'ils avoient été moins prévus : le nombre des malheureuſes victi-

mes du nouveau mal expirantes ſous la double fureur du remede & de la maladie , augmenté, & les tourments par leſquels un petit nombre rachetoient une vie languiſſante, firent entierement évanouir les eſpérances des Médecins & des malades ; le mercure fut généralement abandonné. Des hommes, d'ailleurs eſtimables, le décrierent comme un poiſon ſubtil, & peignirent aux yeux du Public, ceux qui oſoient l'adminiſtrer encore, comme les ennemis du genre humain. Le diſcrédit du mercure mit en faveur quelques remedes, peu uſités juſqu'alors ; mais bien-tôt leur inſuffiſance reconnue rétablit le mercure dans ſes premiers droits. On l'employa avec plus de précaution & avec plus de ſuccès ; en diminuant ſes doſes, on diminua le danger de ſon adminiſtration & les ſouffrances des malades : un plus grand nombre périt, peut être, par la maladie, & moins par le traitement. Enfin le Public ſe familiariſa peu-à-peu avec ce

minéral , & la confiance prit la place de l'averſion.

Rien n'eſt ſi difficile que de garder un juſte milieu dans les matieres d'opinion : on tomba dans une ſeconde erreur en ſe dépouillant de la premiere. Le traitement par le mercure avoit été jugé infructueux & meurtrier : quelques années de travail & d'étude n'ayant procuré aucunes nouvelles connoiſſances en cette matiere, on revint au mercure ; & l'enthouſiaſme le fit bien-tôt regarder, non-ſeulement comme un excellent remede, contre la maladie vénérienne, mais même comme le ſeul capable de la guérir radicalement, comme ſon *ſpécifique exclusif.* Le tems & l'obſervation ont détrompé les Médecins : mais cette erreur exiſte encore dans le Public ; & il feroit d'autant plus important de la détruire, qu'elle eſt plus propre à donner des entraves à l'émulation des Artiſtes, & à étouffer dans le berceau les découvertes les plus utiles.

Une opinion d'où dépend la vie & la ſanté d'une infinité de citoyens, ne doit être reçue qu'à la faveur des preuves les plus complettes ; ſi elle en manque, chacun eſt en droit de douter & de refuſer ſon ſuffrage. Or telle eſt l'opinion trop favorable à la prétendue efficacité *abſolue* du mercure ; loin qu'elle ait pour ſoi cet enſemble de preuves, ſeul capable de convaincre, elle n'eſt étayée que par une expérience, où les bons & les mauvais effets ſe contrebalancent, & par l'habitnde à laquelle on s'eſt inſenſiblement livré de n'oppoſer à cet horrible fléau que le mercure & ſes préparations.

Mais 1°. ce minéral eſt-il le ſeul corps dans la nature capable de détruire le virus vérolique? Les recherches ont-elles été aſſez multipliées & aſſez variées, pour que, de leur infructuoſité, on puiſſe validement conclure en faveur de ſa vertu anti-vénérienne *excluſive* ?

2°. A-t-il été généralement reconnu

des Médecins, ſeuls Juges dans ces matieres, pour le vrai *ſpécifique* des maladies vénérieunes?

3°. L'eſt-il en effet?

I. A la naiſſance de la maladie vénérienne, les Médecins, effrayés autant de ſa nouveauté que de ſa malignité, eſſayerent de la combattre par les remedes généraux, tels qu'on peut les employer contre des épidémies contagieuſes. Ce genre de traitement fut totalement infructueux. Peu de tems après, l'origine du mal plus connue, facilita l'acquiſition d'un remede cru plus efficace. Les Eſpagnols, qui, comme on le croit communément, avoient apporté ce mal en Europe, y apporterent auſſi le gaïac. Il fut employé, pendant quelque tems, avec aſſez de ſuccès; mais la ſquine, apportée des Indes par des Marchands Chinois, lui enleva un peu de ſon crédit. La faveur de ce nouveau remede ne dura pas long-tems, le gaïac rentra dans ſes droits, & eut plus de vogue qu'auparavant. La falſe-

pareille & le ſaſſafras, venus d'Amérique, ne ſervirent qu'à augmenter le crédit du bois ſaint, le mérite de la nouveauté n'ayant pu tenir contre le témoignage de l'expérience. Ces différentes drogues avoient été apportées par des Marchands ou des Voyageurs, qui les avoient annoncées comme des remedes merveilleux. Les Médecins en firent l'expérience, & le diſcrédit de ces nouveaux remedes en fut la ſuite. Quelques autres bois, apportés auſſi des Indes, & d'abord fort vantés, ne firent que ſe montrer; ils furent auſſi-tôt oubliés que connus.

Fernel, ſavant Médecin de Paris, eſt le premier qui ſe ſoit occupé ſérieuſement de la recherche du vrai ſpécifique. Nous aurons occaſion de parler de lui dans la ſuite. Julien Paulmier, ſon Diſciple, ajoûta quelque choſe aux travaux du Maître. Guillaume Rondelet, Profeſſeur & Chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier, eſſaya, contre cette maladie, le ſirop de S. Ambroiſe, qui ſe fait

avec le millet & les jeunes branches de figuier ; remede déja connu & usité en Médecine à titre de sudorifique. Nicolas Chesnau ajoûta à la préparation précédente les figues & les raisins secs. Augier Ferrier, & quelques Médecins qui vinrent après lui, proposerent plusieurs remedes, dont on fit à peine l'essai ; tel que la racine de nos roseaux, de gentiane, de cabaret, de pain de pourceaux, d'iris, d'ænula campana, de tormentille. Long-tems après fut découverte la propriété anti-vénérienne du camphre & de l'antimoine. On crut voir dans le premier un puissant reffrenant du mercure, qui, en lui enlevant d'un côté sa vertu *salivatoire*, aide de l'autre sa force & son énergie contre le virus vérolique ; le second, jugé vrai anti-vénérien, n'importe sur quel fondement, a soutenu plus longtems son crédit : on l'emploie encore aujourd'hui, mêlé aux tisanes sudorifiques dans ces cas, malheureusement trop fréquents, où la maladie, éludant l'activité

du mercure, fait desirer au Médecin des remedes plus efficaces, & jette le malade dans le découragement.

Si les recherches sur le regne végétal ont été peu variées & peu étendues, si elles n'ont point concouru à perfectionner le traitement de la V... qu'elles avoient pour but : qu'on ne les croie cependant pas indifférentes. C'est un malheur si elles ont fait naître l'injuste préjugé de l'insuffisance des végétaux contre le mal vénérien, préjugé trop répandu de nos jours; eh quel tort n'a-t-il pas fait à l'humanité !

Quelques légers travaux sur le regne végétal, n'ayant pas eu tout le succès dont on s'étoit flatté, on désespéra de celui qu'on pouvoit attendre des recherches ultérieures : on abandonna ce point de vue, & on ne vit plus que le regne minéral qui pût fournir le remede qu'on cherchoit. Dès-lors tous les travaux furent tournés vers ce regne, &, parmi le nombre presqu'infini d'indivi-

dus qu'il renferme, vers le mercure en particulier. Il n'eſt point, j'oſe l'avancer, de corps dans la nature qui ait ſoutenu autant d'opérations chymiques ; on l'a mis à la torture, & forcé, pour ainſi dire, de ſe montrer ſous toutes les faces poſſibles. Auroit-on cru qu'après les travaux immenſes de près de trois ſiecles ſur cette ſubſtance métallique, il dût éclore dans ce dernier tems une préparation de ce minéral, réuniſſant, dit-on, tous les avantages des autres, exempte de leurs dangers, n'exigeant aucune de ces précautions générales ſi néceſſaires dans toute maladie quelconque, enfin douée de cette *ſpécificité* merveilleuſe, que nos Gazettes ont attribuée aux *dragées anti-vénériennes ?*

Sans préſenter le détail ennuyeux de toutes les préparations mercurielles, on peut dire que le mercure fut employé, 1°. extérieurement en liniment ; 2°. en vapeurs ; 3°. crud, intérieurement à la doſe de cinq ou ſix grains. Vinrent enſuite les

préparations chimiques; 4°. le mercure doux; 5°. la panacée mercurielle. 6°. l'æthiops minéral; 7°. le mercure alkalisé; 8°. le mercure antipthisique; 9°. le mercure anti-scorbutique; 10°. le Mercure vif-doux; 11°. le mercure diurétique; 12°. le mercure purgatif; 13°. le mercure violet; 14°. le mercure précipité blanc. 15°. la solution de mercure par défaillance; 16°. la panacée solaire; 17°. la panacée lunaire; 18°. la panacée de la brune; 19°. les gouttes du Général de la Mothe; 20°. le mercure précipité rouge; 21°. le mercure précipité jaune; 22°. le turbith minéral; 23°. le précipité verd; 24°. l'arcane corallin; 25°. l'Hercule; 26°. l'or de vie, &c, &c, &c.

Il résulte de l'exposé que nous venons de faire, 1°. qu'on a à peine essayé les forces du regne végétal contre la maladie vénérienne; 2°. qu'on a entierement négligé le regne animal; 3°. que dans le minéral on s'est presque entierement renfermé dans le mercure. Qu'on décide

maintenant si les recherches sur le spécifique de la V... ont été assez multipliées & assez variées, pour qu'on puisse donner légitimement au mercure la faculté *exclusive* de la guérir. S'il n'en est pas ainsi, pourquoi vanter avec emphase, & gratuitement, la prétendue vertu *absolue* de ce minéral? Ce n'est qu'après avoir passé au creuset de l'expérience toutes les productions de la Nature susceptibles d'être employées à titre de remede, qu'on nous trouvera plus disposés à recevoir une assertion aussi extraordinaire.

II. Le mercure a-t-il été généralement reconnu *spécifique* dans les maladies vénériennes? Cette question exigeroit un long détail. Elle demanderoit un ample exposé des opinions des différens Médecins qui ont traité cette matiere. Les bornes étroites de cette Dissertation, ne me permettant pas d'aussi longues discussions, je me restreindrai à exposer les sentiments de trois Médecins illustres, Boer-

haave, Sidenham, Fernel. C'en ſera aſſez pour ceux de mes Lecteurs qui peſent les ſuffrages & ne les comptent pas.

Boerhaave, loin de regarder le mercure comme le *ſpécifique* de la V... ne le croyoit pas même un remede propre à toutes les eſpeces de V..., ou plutôt à la V... en géneral. S'il reconnoît que le mercure peut combattre avantageuſement le virus qui circule dans les gros vaiſſeaux, ou qui eſt placé dans des parties facilement perméables, il avoue en même-tems qu'il l'a toujours trouvé inefficace contre le même virus, lorſqu'il circule dans les petits vaiſſeaux, où la circulation eſt lente, & conſéquemment où il ne pénetre que peu ou point du tout de mercure, qui d'ailleurs ne pourroit conſerver qu'un mouvement très foible, peu capable d'atténuer & de chaſſer au-dehors la lymphe épaiſſie par le virus, lequel y reſte cantonné, & prêt à ſe répandre dans la maſſe des humeurs, & à produire ces rechutes, qui trompent ſi ſou-

vent la prévoyance du Médecin, & la vaine sécurité du malade. » Le Mercure, dit-il, mis en action par la seule » action vitale, guérit ce mal (la V...) » en chassant par son mouvement le » virus vénérien. C'est pourquoi il ne » peut rien, lorsque le virus est fixé dans » des endroits qui sont presque hors de » la portée de l'action du cœur & des » arteres... Quant aux gonorrhées, » dit le même Auteur, qui sont arrêtées » dans le seul tissu cellulaire de la verge, » lieu où la circulation des humeurs ne » se fait presque pas sentir, le mercure ne » les guérit jamais ». Voilà une décision bien formelle contre l'efficacité générale du mercure appliqué aux maladies vénériennes. Boerhaave l'a restreinte au virus contenu dans les gros vaisseaux, où le sang & les humeurs ont assez de mouvement pour porter les globules mercuriels contre les miasmes véroliques, avec une force capable de les diviser, les atténuer & les évacuer ensuite par la voie de la salivation.

Boerhaave ayant reconnu l'insuffisance du Mercure, ne tourna pas ses vûes du côté des préparations de cette substance métallique qu'on peut varier à l'infini. Il ne vit que les végétaux qui pussent fournir des parties assez subtiles & assez actives pour aller chercher le virus dans ses retraites les plus inaccessibles & le vaincre. Il fut assez heureux, comme il nous en instruit lui-même, pour guérir par le secours de seuls végétaux & sans le plus petit atome de Mercure, des malades abandonnés des Médecins à qui toutes les préparations mercurielles & les frictions même n'avoient procuré aucun soulagement.

On peut donc conclure d'après Boerrhaave, 1°. que le Mercure n'est pas le vrai spécifique de la V... puisqu'il est inefficace lorsque le virus a gagné les petits vaisseaux & s'y est fixé, 2°. qu'il doit conséquemment être insuffisant pour la plûpart des véroles anciennes dans lesquelles le virus a pénétré les parties les

plus intimes & les plus impénétrables du corps humain, 3°. que les végétaux vont chercher le virus dans les plus petits vaisseaux & le détruisent.

Sidenham, si recommandable en Médecine par ses excellents écrits, n'a pas pas été plus prévenu en faveur du Mercure que Boerhaave; il ne s'est pas laissé éblouir par les suffrages que ce remede s'étoit acquis. Il a pesé ses effets & sa façon d'agir pendant le cours d'une longue pratique, & on peut conjecturer qu'elle ne fut pas plus malheureuse que celle des plus grands Médecins. Il reconnoît cependant que si le mercure peut être appliqué utilement aux maladies vénériennes, son usage a de grands inconvéniens, & il ajoute en Critique judicieux *qu'il n'est pas plus le spécifique de la V... que la lancette celui du point de côté.* Il fait plus, il trace le tableau du véritable spécifique de la V..., il invite à sa recherche, & par certains traits de lumiere qui brillent de toutes parts dans ses ouvrages,

il en facilite en quelque façon la découverte.

Fernel, ſavant Médecin d'un de nos Rois, trop outré ſans doute dans ſon ſentiment, s'éleva avec force contre le mercure; loin d'admettre dans ce minéral quelque vertu ſalutaire à l'homme, il le bannit entierement de la Médecine comme un remede dangereux, infidele, meurtrier : il alla même, plein d'une fureur qu'autoriſoient alors ſes mauvais effets, juſqu'à charger ceux qui oſoient l'employer, d'épithétes les plus odieuſes. Ce Médecin, pénétré de l'inefficacité du mercure, ne s'obſtina pas à chercher le remede de la vérole dans le regne minéral. Il trouva dans l'animal & le végétal des reſſources inconnues juſqu'à lui. Il en tira un remede qu'il adminiſtroit avec le plus grand ſuccès, & qui réuniſſoit la rare & précieuſe qualité d'être efficace ſans être dangereux. Ce remede étoit un compoſé de *ſimples* & de quelque partie animale; le mercure, ni aucun

autre minéral, n'entroient point dans sa composition. Il guérissoit cependant (ce que les partisans outrés du mercure auront peine à croire, malgré les preuves les mieux circonstanciées & les plus authentiques qu'il nous en a laissées) non-seulement les maladies vénériennes les plus graves & les plus invétérées, mais même celles qu'une suite de traitements par le mercure infructueux, avoient fait dégénérer en affections rhumatismales, goutteuses, scorbutiques en maladies d'articulations, &c. (1).

III. Les grands hommes sont au-dessus du préjugé, eux seuls peuvent le combattre avec avantage. Les autorités de Fernel, de Sidenham, de Boerhaave, m'ont servi à prouver que le mercure n'a pas été généralement adopté des Médecins pour

(1) Je ne prétends pas affirmer que le virus vérolique dégénéré puisse produire de vraies gouttes, de vrais rhumatismes, &c; c'est aux grands Maîtres de l'art de guérir à décider des questions aussi épineuses.

le *ſpécifique* du mal vénérien ; leur doctrine & leurs obſervations me ſerviront, j'eſpére, à prouver qu'il n'eſt point un véritable *ſpécifique*.

Parmi le nombre preſque infini de *ſpécifiques* prétendus, il n'en eſt qu'un qui ſoit avoué des Médecins, c'eſt le Quinquina. Prenons le pour modele, & voyons ſi le mercure eſt aux maladies vénériennes, ce que le quinquina eſt à cette eſpece de fiévres intermittentes dont il eſt le *ſpécifique*. Le quinquina conduit par une main habile guérit ſeul & par ſa vertu intrinſéque non-ſeulement la fiévre, mais même les ſymptômes fébriles qui l'accompagnent. En eſt-il ainſi du mercure ?

Suppoſons un malade qui ait un chancre un peu profond, un bubon, une crête, un ulcère creux, une gonorrhée un peu opiniâtre, &c. Le Médecin qui connoît la valeur du remede qu'il employe n'en attendra pas la guériſon de ces différents ſymptômes, mais il prendra la route ordinaire & brûlera le chancre avec la

pierre infernale ou quelqu'autre cauſtique ; il le couvrira d'onguents corroſifs, pratique toujours ſuſpecte & ſouvent infructueuſe, & ne ſe repoſera pas du ſoin de la guériſon ſur les molécules métalliques qui circulent dans le ſyſtême vaſculaire. Il appliquera ſur le bubon des cataplaſmes, des emplâtres, tantôt émolliens & tantôt réſolutifs, & s'il parvient à le diſcuter il réuſſira plutôt à infecter la maſſe des liqueurs qu'à diſſiper entierement la maladie. Si le bubon ſuppure, ce qui arrive très ſouvent au grand dégoût des malades, le traitement ſera à peu-près celui d'une parotide ſuppurante ou d'une autre glande en ſuppuration. Eſt-ce une crête ? il la coupera, en touchera la racine avec la pierre à cautere ou infernale, & cicatriſera enſuite la playe comme une playe ordinaire. A-t-il à traiter un ulcère qui pénétre profondément dans les chairs, ſon embarras ne ſera pas leger ; il aura à combattre d'une

part la maladie qui par ſa nature eſt très rebelle, & la difficulté d'y porter les remedes néceſſaires ; de l'autre les impreſſions du mercure qui, par l'irritation qu'il cauſe ſans ceſſe ſur la partie ulcerée, fait renaître à chaque inſtant l'inflammation qu'on s'efforce de détruire, & met ainſi toujours de nouveaux obſtacles à la régénération des chairs. Et quelle reſſource lui reſtera-t-il ſi le mercure vient à ſe fixer dans la partie ulcérée & à y former un dépôt par le penchant qu'ont les molécules à ſe réunir ? Veut-il guérir une gonorrhée, le mercure n'entrera preſque pour rien dans le traitement. Quels avantages en effet pourroit-il en attendre, puiſqu'on voit tous les jours une gonorrhée réſiſter à un traitement long & méthodique, *aux grands remedes*, même malgré la diéte ſévére que garde le malade, & la grande quantité de liquide dont il s'abreuve, moyens qu'on ſait être ſi efficaces contre cette maladie. Boer-

haave

rhaave (1) & Sidenham ont éprouvé cet inconvénient, & ne l'ont pas dissimulé; il faut observer, dit le Médecin Anglois, que le mercure ne guérit pas la gonorrhée lorsqu'elle accompagne la V.... & qu'il faut la traiter séparément par les remedes qui lui conviennent.

Joignons à ce que nous venons de dire touchant la vertu essentielle du mercure contre le virus vérolique, 1°. que malgré tous ses adjuvans il arrive souvent que le malade n'est pas guéri du-tout, 2°. que plus souvent encore la guérison n'est qu'imparfaite, quelques symptômes subsistants dans leur entier après le traitement, 3°. enfin qu'avec les plus belles apparences de guérison les malades tombent quelquefois dans des rechutes pires que la premiere maladie.

Que les partisans outrés du mercure décident maintenant eux-mêmes si ceux là sont trop difficiles qui ne veulent pas

(1) Voyez son sentiment sur l'inefficacité du mercure contre les gonorhées, pag. 17.

ſe contenter d'un tel remede, & qui ont employé la meilleure partie de leur vie à en chercher un plus efficace.

Je crois avoir montré, 1°. que c'eſt ſans preuve ſuffiſante qu'on nous donne le mercure pour le véritable *ſpécifique* du mal vénérien, 2°. que l'opinion qui en fait un *ſpécifique* n'a de fondement que dans le préjugé, 3°. que c'eſt une prévention très propre à décourager ceux qui s'occupent de la recherche du vrai *ſpécifique*, de croire cette ſubſtance métallique ſeule, entre les minéraux, les animaux & les végétaux, capable de détruire le virus vérolique.

Je me permettrai encore quelques réflexions : quoiqu'elles ne ſoient pas du fonds de mon ſujet elles ſeront d'autant mieux placées ici, qu'elles renferment les principales conſidérations qui ont donné naiſſance aux premieres tentatives de l'Auteur du remede anti vénérien végétal que je propoſe dans la ſeconde partie de cette Diſſertation.

1°. Tous les Auteurs qui ont fait des recherches ſur l'origine de la maladie vénérienne, reconnoiſſent des lieux ou foyers où elle exiſte depuis les temps les plus reculés & où elle eſt endémique (1). La plûpart d'eux, principalement Sidenham, en placent un en Afrique vers les côtes de Guinée. Cela poſé je dis que ces peuples avoient un remede quelconque contre ce mal avant la découverte des propriétés du mercure. Ceci eſt irrévocable ; quelle que fût leur ignorance l'inſtinct ſeul eût pû le leur indiquer.

2°. Lorſque les Européens pénétrerent pour la premiere fois dans la Guinée & les pays circonvoiſins, ils trouverent les habitans de ces vaſtes Contrées plongés dans la plus profonde ignorance. Ils ignoroient entierement l'art d'extraire les métaux du ſein de la terre & d'en former les inſtrumens néceſſaires à la culture des

(1) Sidenham croit que la V... n'exiſtoit pas en Amérique avant qu'on y eût tranſporté des Negres de la côte de Guinée.

terres. Ils étoient donc bien éloignés de les ſoupçonner ſuſceptibles d'être employés utilement en médecine. Le haſard leur eût il offert le mercure ? ou ils ne l'auroient point eſſayé, ou les mauvais ſuccès de leur tentative le leur auroient fait abandonner auſſi-tôt. A en juger par le temps & les connoiſſances qu'il a exigé des Européens pour être appliqué avec avantage aux infirmités humaines, ils ne l'euſſent jamais amené au point d'être un remede ſalutaire, quand il ſeroit autant analogue à leur conſtitution, que nous ſavons par l'expérience qu'il lui eſt contraire. En un mot, l'application du mercure aux maladies vénériennes, ſa préparation, le *modus* de l'employer, préſuppoſent des connoiſſances que n'ont pas les peuples des côtes de Guinée. Le mercure n'eſt donc pas le remede de la vérole dans cette partie de l'Afrique.

3°. Si le remede des Africains des Côtes de Guinée n'eſt pas minéral, il

eſt ou animal ou végétal : quoiqu'il ne ſoit pas aiſé de prouver par des faits que les animaux n'entrent pas dans ſa compoſition, on ſera cependant porté à le croire végétal, ſi on conſidére, 1°. l'ignorance de ces peuples, 2°. les préparations qu'exigent en général les animaux pour être employés en médecine, 3°. les connoiſſances qu'exigent ces préparations. Nous ſavons au contraire que les végétaux ne ſont jamais plus efficaces que lorſqu'ils n'ont ſouffert aucune préparation. Les négres eux mêmes nous en fourniſſent une preuve bien frappante, lorſqu'on les voit guérir avec une plante, une écorce, un fruit, les maladies les plus rébelles, le *pian* même, réputé, avec beaucoup de vraiſemblance, une eſpece de V..., contre laquelle ont toujours échoué nos meilleures préparations mercurielles. Nous croyons avoir ſuffiſamment prouvé, 1°. que ceux qui regardent encore aujourd'hui le mercure comme *ſpécifique* du mal vénérien, & ſon

unique remede, ſont dans l'erreur ; 2°. que cette erreur eſt celle du Peuple, & non celle des Médecins ; 3°. que ſi les plus grands Maîtres de l'art de guérir ont vu dans le mercure ſes qualités bienfaiſantes, ils ne ſe ſont pas fait illuſion ſur ſon inefficacité dans pluſieurs cas, ſon infidélité & les dangers de ſon adminiſtration ; 4°. qu'il eſt probable que le remede uſité chez un Peuple que cette maladie affligeoit, avant de nous être apporté, eſt végétal ; 5°. enfin que la poſſibilité d'extirper radicalement le virus vérolique par les ſeuls végétaux, eſt établie inconteſtablement par l'autorité & les obſervations de Boerrhaave, Fernel, &c, par la raiſon & par l'expérience.

Je pourrois faire un éloge pompeux des vertus médicinales du regne végétal, faire voir les maladies les plus féroces, domptées par un bois, une racine, une herbe, &c, on y verroit des fievres intermittentes atroces, céder au quinquina ; des dyſſenteries rébelles, à l'hypécacuana ;

des ſcorbuts horribles, au creſſon, au cochléaria; des douleurs, des convulſions affreuſes, au ſuc d'un pavot (1).

Ces preuves victorieuſes, lorſqu'il s'agiroit de prouver l'empire du regne végétal ſur les infirmités humaines, formeroient une forte préſomption en faveur de la poſſibilité d'extirper le virus vérolique par le ſecours des productions végétales; mais c'en eſt aſſez pour ceux de mes Lecteurs qui connoiſſent la néceſſité d'un remede végétal, & la poſſibilité de le découvrir; & c'en eſt trop pour ceux qui nient, par obſtination, tout ce qui n'eſt pas conforme à leurs préjugés, ou à leurs intérêts. Peu jaloux du ſuffrage des derniers, je vais mettre les premiers à portée d'apprécier le ſirop anti-vénérien végétal de M. de Velnos.

---

(1) Quoique l'opium guériſſe peu de maladies, de quel prix n'eſt-il pas, puiſqu'il prolonge, dans certains cas, la vie prête à s'éclipſer, & donne le tems au Médecin de combattre la maladie par les remedes convenables.

REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN VÉGÉTAL

de M. de Velnos.

Ce remede eſt un ſirop ; il tient ſa vertu anti-vénérienne d'un certain nombre de plantes dans leſquelles on n'avoit pas même ſoupçonné juſqu'ici la propriété de détruire le virus vérolique, qu'elles poſſedent éminemment : il eſt agréable au goût ; il paſſe aiſément dans les ſecondes voies : la ſenſation qu'il produit ſur l'eſtomac eſt douce, & à-peu-près celle qu'y cauſe un *apozême ſtomachique amer.*

Effets du Remede.

Il purge doucement, les malades vont communément à la ſelle une ou deux fois dans les vingt-quatre heures ; les évacuations ſe font ſans tranchée & ſans irritation. La fétidité des déjections eſt toujours plus marquée qu'avant l'uſage du remede, & ſouvent inſoutenable ; elle

ſert de bouſſole pour reconnoître la dépuration des humeurs, qui eſt opérée lorſque les excréments reprennent leur odeur naturelle.

Il pouſſe légérement par la tranſpiration : quoique les malades ne ſuent pas, ils ſont ordinairement en moiteur pendant les deux ou trois heures qui ſuivent immédiatement l'adminiſtration du remede. L'odeur de cette excrétion ſouffre la même variété que celle des gros excréments ; c'eſt-à-dire, qu'elle eſt plus fétide pendant l'opération du remede, & qu'elle rentre de même dans l'ordre naturel à la fin de la dépuration.

Il porte ſon action ſur les reins ; les urines augmentent en quantité, & charrient, ſelon la nature des parties affectées & le genre d'affection, des matieres filamenteuſes, glaireuſes, gipſeuſes, purulentes, &c ; elles rentrent dans l'ordre naturel à peu-près vers le même tems que les autres excrétions.

Ce remede eſt fondant, ſtomachique,

emmenagogue, &c. Sa propriété de fondre & d'atténuer les humeurs, est si marquée, qu'il dissout, sans le secours des applications extérieures, les bubons, les duretés des testicules, les tumeurs gommeuses, les callosités de l'uretre, les bords des vieux ulceres répandus sur les différentes parties du corps, &c.

La vertu de fortifier l'estomac & de faciliter la digestion est d'autant plus précieuse dans un remede anti-vénérien, que rien n'est plus ordinaire que de rencontrer dans la pratique, des malades, dont l'estomac foible & paresseux fait très mal ses fonctions. Quoique cet accident reconnoisse plusieurs causes, la plus commune est, sans contredit, le long usage des rafraîchissants & des purgatifs qu'on a coutume d'employer contre la gonorrhée & quelques autres symptômes véroliques. Les malades qui sont dans ce cas, se rétablissent difficilement après le traitement, lors même que le virus est parfaitement détruit; & lorsqu'il ne l'est

qu'imparfaitement, ils ne reprennent presque jamais des forces suffisantes pour soutenir un traitement nouveau, complet & méthodique. De là, la maladie exigeant plus d'activité dans le remede que les forces n'en peuvent soutenir, on ne peut parvenir jusqu'au but qu'on s'étoit proposé d'atteindre, & les malades courent nécessairement le risque de ne pouvoir pas recevoir assez de mercure, & d'être *manqués*, malgré l'habileté du Médecin qui les conduit. On voit aisément l'avantage d'un remede qui fortifie l'estomac à mesure qu'on le prend, & qui met le malade à portée d'acquérir les forces nécessaires pour soutenir un traitement aussi long & aussi complet que la maladie peut l'exiger.

On voit du premier coup-d'œil pourquoi il est emmenagogue : on ne parvient jamais plus sûrement à rétablir les regles après une longue suppression, qu'en associant les fondants aux stomachiques ; il possede les deux vertus qu'on cherche à

réunir. Quelqu'un dira peut-être qu'il eſt aſſez indifférent qu'un remede anti-vénérien ſoit ou ne ſoit pas emmenagogue. Mais eſt-il donc indifférent qu'une femme, atteinte du virus, & privée de cette évacuation ſalutaire, ſoit ou ne ſoit pas réglée après que la maladie principale aura été détruite ?

D'ailleurs c'eſt, ſans doute, à la vertu emmenagogue de ce remede, qu'on doit rapporter ſon efficacité contre les fleurs-blanches & les écoulements laiteux du ſexe, qui, très ſouvent, cedent à ſon adminiſtration.

Méthode curative.

Le tems du traitement peut être diviſé en deux : le premier, pendant lequel le malade garde la chambre & s'y tient chaudement (1) ; le ſecond, pendant lequel il peut ſortir & vaquer à ſes affaires. Le terme ordinaire eſt d'un mois. Les premiers quinze jours ſont employés aux

(1) Cette précaution n'eſt néceſſaire qu'en hiver.

préparations & à prendre le ſirop ; les quinze autres, à la confirmation de la cure qui a été opérée dans le premier période du traitement. Les préparations ne ſont, ni longues, ni diſpendieuſes ; elles conſiſtent à ſaigner & purger le malade, encore ſupprime-t on la ſaignée lorſque le malade eſt affoibli par la maladie, par quelques traitements antérieurs, par l'âge, &c. Le troiſieme jour du traitement il commence l'uſage du ſirop, qu'il prend dans l'ordre ſuivant :

1°. A ſix heures du matin le malade, étant encore dans ſon lit, prend environ quatre onces de ſirop.

2°. A neuf heures il ſe leve, & commence à boire d'une tiſane preſcrite.

3°. A onze heures & demi il dîne légérement avec des mets de facile digeſtion.

4°. A trois heures il ceſſe de boire de ſa tiſane.

5°. A quatre heures il prend la doſe de ſirop preſcrite pour le matin.

6°. A ſept heures il recommence à boire de la tiſane.

7°. A huit heures il ſoupe.

8°. A dix heures il ſe couche.

L'uſage du ſirop eſt continué pendant douze jours dans l'ordre détaillé ci-deſſus.

Ici commence le ſecond période. Après la premiere quinzaine, le malade reprend inſenſiblement ſa façon de vivre ordinaire, & continue néanmoins à ne prendre pour toute boiſſon que la tiſane dont il a uſé pendant le premier période du traitement. Le trente, ou le trente-cinquieme jour on le purge, & on termine ainſi le traitement.

Rien n'eſt plus ſimple que cette méthode. Comme tous les ſymptômes de la maladie vénérienne partent du même principe, on n'emploie qu'un ſeul & même agent pour les combattre; ils cedent tous à la deſtruction de la cauſe. L'ordre du traitement eſt toujours le même dans les cas graves; mais dans les affections légeres, telles que chancres, bubons récemment gagnés, gonorrhées, on peut,

ſans inconvénient, le changer & l'accommoder à la ſituation & aux occupations des malades. On ne panſe pas les puſtules, les chancres...: on n'applique rien ſur les bubons. La plupart de ces *adjuvans* ſont au moins ſuperflus ici, & ſouvent pernicieux dans les méthodes qui en admettent l'uſage. Tous les Auteurs qui ont écrit ſur les maladies vénériennes ont montré les accidens qui peuvent naître de l'application des cauſtiques ſur les chancres, des injections aſtringentes dans l'uretre, des emplâtres répercuſſifs appliquées ſur les bubons; je me diſpenſerai de répéter ce qu'ils ont dit.

Dans la nouvelle méthode, on n'a jamais recours à ces acceſſoires; l'énergie du remede en diſpenſe. En effet, ſeroit-ce pour fondre les bords calleux de certains ulceres, qu'on auroit recours aux applications extérieures? Un remede qui réſout les duretés des teſticules, les exoſtoſes, ne doit-il pas diſſiper des engor-

gements moins compacts, & placés dans des lieux plus perméables, lorſque ſes parties, loin d'être dures, rigides, en un mot métalliques, ſeront douces & balſamiques, telles enfin qu'on les appliqueroit, ſi l'application extérieure étoit néceſſaire. Seroit-ce pour les incarner ? C'eſt l'Ouvrage de la Nature ; que peut l'Art dans cette opération !

C'eſt un axiome reçu en Médecine, que *qui mondifie bien, guérit bien* : or quel remede peut mieux opérer la dépuration des humeurs, que le ſirop anti-vénérien ? Il eſt altérant ; il eſt évacuant des trois principales voies (1) ; il attaque le virus par tous les côtés, & l'évacue enſuite par les émonctoires vers leſquels il a le plus de penchant à ſe porter ; il eſt doux & modéré dans ſon action ; on peut, ſans danger, en introduire dans les vaiſſeaux

(1) Il eſt rare que ces trois évacuations ſe trouvent à la fois augmentées dans le même ſujet ; on en a cependant des exemples.

une quantité notable. Son extrême division, ſuite néceſſaire de ſa ſolubilité dans les fluides du corps humain, ſon analogie avec ces mêmes fluides & les vaiſſeaux qui les contiennent, ſont autant d'avantages que n'ont pas les remedes mercuriels, dont la plupart ſont inſolubles dans nos humeurs. A raiſon de la grande quantité de parties actives qui ſe trouvent à la fois dans les vaiſſeaux, & de leur ténuité, il n'eſt point de tuyaux capillaires qu'il ne penetre, de lames oſſeuſes entre leſquelles il ne ſe gliſſe, de glandes dont il ne parcourt le dédale. S'il n'eſt pas de partie du corps humain où les molécules de ce remede ne ſe portent, il n'y aura pas de ſymptôme qui n'éprouve ſon action; les plus petits vaiſſeaux le recevront diſſous dans les humeurs qui les arroſent, le ſuc nourricier lui-même en ſera impregné, & le portera dans les dernieres ramifications vaſculaires. C'eſt à la ténuité de ſes principes, qu'on doit les ſalutaires effets qu'il produit dans les maladies anciennes & in-

vétérées, contre lesquelles les meilleures préparations mercurielles ont plusieurs fois échouées. Rendons raison de cette différence de succès.

Sans déterminer le caractere du virus vénérien, on peut dire que ses effets les plus évidents sont l'épaississement des humeurs, les obstructions. Les globules mercuriels, toujours trop volumineux, viennent-ils heurter contre la lymphe épaissie, qui obstrue un vaisseau, ils agissent sur les premieres molécules avec d'autaut plus de force, qu'ils ont plus de masse sous un volume déterminé; ils les pressent contre les antécédentes; la partie la plus fluide est exprimée; le volume total de l'obstruction diminue, sa masse & sa dureté augmentent à proportion; le vaisseau qui la renferme se distend jusqu'à ce qu'il ne puisse plus, ni céder, ni revenir sur lui-même. Qu'arrivera-t-il alors? ou le vaisseau se rompra, ce qui arrive quelquefois, principalement dans les visceres, où les globules métalliques enfileront un tuyau collaté-

ral, & n'agiront plus ſur l'obſtacle ; les globules ſuivants prendront la même route, &, ſe portant, ſelon les loix de l'hydraulique, là où ils trouvent moins de réſiſtence, laiſſeront ſubſiſter l'obſtruction & la maladie dont elle eſt le foyer. L'expérience vient au ſecours du raiſonnement : combien ne voit-on pas de malades qni ont eſſuyé pluſieurs traitements entre les mains des plus habiles Médecins, ſans avoir été délivrés de leurs maux, pour avoir été *manqués* dans le premier ? Car il eſt d'obſervation conſtante, qu'un malade, qui n'a pas été guéri par un ſecond ou par un troiſieme traitement, n'eſt preſque jamais parfaitement guéri par des traitements ultérieurs, quelque ſoin qu'on apporte dans le choix & dans l'application des préparations mercurielles.

Le remede végétal n'agit point à raiſon de ſa maſſe ; ce n'eſt pas en forçant les obſtacles, qu'il travaille à les détruire : ſes principes ſont au contraire legers & ſub-

tils, il s'unit aux humeurs, s'introduit avec elles dans les vaiſſeaux obſtrués, ranime leur mouvement languiſſant, & les diſpoſe à réagir efficacement ſur les matieres épaiſſies qui les oppriment; il enveloppe les miaſmes véroliques, altere leur nature, adoucit leur acrimonie, les *neutraliſe* pour ainſi dire, & donne la liberté aux globules limphatiques qu'ils enchaînoient, de ſuivre le torrent de la circulation. Pour montrer dans tout ſon jour les avantages du remede végétal, je vais les mettre en parallele avec ceux qui appartiennent au mercure, & qui lui ſont propres.

1°. Perſonne n'ignore aujourd'hui que dans la méthode des frictions, quelque urgente que ſoit la maladie, le Chirurgien employe un tems long & précieux, à des préparations pénibles & diſpendieuſes, mais indiſpenſables; il couvre enſuite ſucceſſivement le corps de pomade mercurielle, & continue avec ordre ces applications pendant un mois ou plus, ſe-

lon les forces du malade & la gravité de la maladie.

Le temps qu'exigent indiſpenſablement les préparations qui ſont une partie eſſentielle de la méthode des frictions & de tout traitement dont l'agent eſt mercuriel, ſuffit ſouvent au nouveau remede pour opérer une guériſon parfaite & confirmée. Son uſage ne dure ordinairement que douze jours ; dans cet intervalle le virus eſt preſque détruit, les exoſtoſes ſont ébranlées, les puſtules & les ulceres détergés & diſpoſés à l'incarnation ; quinze ou vingt jours d'une diéte convenable achevent la fonte des glandes & des exoſtoſes, & la cicatriſation des playes. Dans ces cas urgents où des déperditions de ſubſtance conſidérables de l'arriere-bouche, de l'æſophage, du larynx, où des caries, des douleurs atroces, des inſomnies, des fiévres éthiques, ne permettent aucun délai, le ſyrop anti-vénérien a l'avantage de pouvoir être donné tout de ſuite ; dès le ſecond jour

le malade en commence l'ufage, & vers le cinq ou fixieme il a déja reçu du foulagement.

2°. Le Chirurgien prudent & éclairé exige que les malades reftent dans la chambre, tant pendant les préparations que pendant l'adminiftration des frictions (1). La nouvelle méthode n'exige que quinze jours de clôture en Eté, & vingt ou vingt-cinq en hyver pour les ma-

(1) La clôture qu'exige la méthode des frictions eft également effentielle aux différents traitements où le mercure eft pris intérieurement ; & fi les perfonnes qui les emploient ne retiennent pas leurs malades enfermés chaudement, ils prouvent plutôt leur imprudence que la compatibilité du remede avec la rigueur des faifons, les fréquentes variations de l'atmofphere, & les excès auxquels une vie diffipée les expofe. L'Ecole de Montpellier, qui a rempli toute l'Europe de fa célébrité, eft fi févere fur ce point de pratique, qu'elle ne permet pas même aux malades d'ouvrir une fenêtre de leur chambre pendant tout le cours du traitement, même dans les plus beaux jours de Printems & d'Automne.

ladies graves. Cette précaution eſt ſuperflue pour les maladies legeres.

3°. Lorſqu'on rencontrera, ce qui eſt fréquent, des maladies anciennes & graves qui ne peuvent être détruites que par une ſalivation un peu forte, dans des vieillards épuiſés par l'âge & par les débauches d'un âge moins avancé, tourmentés de maladies ſecondaires, telles que goutte, rhumatiſme, &c ; dans des femmes enceintes, foibles & arides, pour qui les bains ſont auſſi néceſſaires qu'impraticables ; dans des enfans dont la maladie trop grave ne permet pas d'attendre un âge plus avancé ; dans des adultes enfin attaqués du foye, du poumon, que feront des praticiens prudens ? Ils ont vu mille fois les vieillards ſuccomber aux accidens de la ſalivation, d'autant plus violens & plus dangereux que la fibre eſt tendue & ſéche, & qu'ils ſont unis aux douleurs de goutte & de rhumatiſme qui ne manquent jamais de développer durant le traitement toute

leur vehemence & leur férocité ; les femmes enceintes périr, ſoit par la ſalivation à laquelle elles n'ont pas pu être ſuffiſamment préparées (il eſt queſtion ici des femmes dont la groſſeſſe eſt déja au ſeptieme ou huitieme mois), ſoit par les couches prématurées que produit le mercure par le trop grand mouvement qu'il donne aux humeurs, & les impreſſions déſagréables qu'il occaſionne au fœtus ; ils ont vu les perſonnes foibles & ſujetes à des crachements de ſang, à des toux violentes, ou véritablement pthiſiques, être emportées par l'augmentation inévitable de ces maladies ; ils ont vu enfin les enfans, par cela même qu'ils ſont enfans & conſéquemment trop foibles pour réſiſter au bouleverſement de l'économie animale que produit l'action du mercure, périr ſubitement au milieu de la carriere.

On n'a rien de ſemblable à craindre du ſyrop végétal. Il calme les douleurs goutteuſes & rhumatiſmales, & les diſſipe quelquefois

quelquefois entierement (1) ; il eſt à l'abri de l'inconvénient du défaut de préparation pour les femmes enceintes, puiſque celle qu'il exige eſt toujours praticable. Il évite l'avortement, parceque ce n'eſt pas en forçant les obſtacles qu'il les détruit, mais en diſſolvant & évacuant doucement la matiere qui les formoit. Les enfans & les phtiſiques pourront le prendre avec ſécurité ; il guérit même la maladie de ces derniers lorſqu'elle eſt récente & ſymptomatique.

4°. Dans les complications de vérole avec les maladies cutanées, comme dartres, galle, affection éréſipélateuſe, quel

---

(1) Ce remede guérit aſſez conſtament les affections goutteuſes & rhumatiſmales, ſi les premieres atteintes n'ont été reſſenties que poſtérieurement à l'infection du virus. Ne pourroit on pas en attendre quelque ſuccès, lorſqu'elles ſe trouveront ſeules dans le ſujet affecté ? Il agit, dans les cas de goutte, principalement par les reins. Lorſqu'on laiſſe repoſer l'urine dans un vaiſſeau, il ſe forme au fond un dépôt qui égale quelquefois le quart ou le tiers du volume total de l'urine.

avantage ne doit pas avoir ſur une ſubſtance métallique ſi propre à aigrir des maladies promptes à s'effaroucher, un remede balſamique par ſa nature qui altere & évacue avec tant de douceur & par des émonctoires ſi variés les matieres âcres & irritantes qui les occaſionnent: l'expérience confirme cette conjecture, on ne voit jamais ni dartres, ni puſtules, ſurvenues à la maladie principale, réſiſter à l'action de ce remede.

5°. Il arrive aſſez communément que le virus vénérien eſt compliqué avec le ſcorbutique; alors quelque urgente que ſoit la maladie, les Praticiens prudens n'oſeroient adminiſtrer d'abord les anti-vénériens mercuriels: comme les anti-ſcorbutiques aigriſſent moins la maladie vénérienne, que les anti-vénériens n'aigriſſent les affections ſcorbutiques, ils attaquent premierement le ſcorbut par les remedes qui lui ſont propres. Mais ſi cette maladie eſt en elle-même ſi difficile à détruire, qu'en ſera-t-il dans cette affreuſe

complication ? Plusieurs mois suffiront à peine pour émousser sensiblement le virus scorbutique; & après avoir épuisé le malade par le premier traitement & laissé le champ libre à l'accroissement des symptômes vénériens, le Médecin reviendra sur ses pas pour éprouver l'inefficacité des remedes mercuriels, qu'il avoit d'abord si sagement prévue.

Cette complication n'est pas un obstacle à la guérison de la maladie principale attaquée par le remede nouveau. Elle ne change rien dans le traitement. On est dispensé d'avoir recours aux anti-scorbutiques proprement dits. On épargne le temps & le degoût de ce premier traitement souvent infructueux. Loin que le malade ait à craindre les effets du syrop anti vénérien sur le levain scorbutique, il a lieu d'en espérer les plus grands avantages : on a vu souvent les symptômes du scorbut disparoître les premiers & plus souvent encore ces deux maladies dissipées à la fois à peu près dans le même es-

pace de temps qu'exige la vérole univerſelle ſans aucune complication.

6°. Le gland eſt en même temps la partie la plus expoſée & la plus propre à recevoir le virus : après la fréquentation d'une femme gâtée il s'enflamme, le prépuce ne pouvant le contenir revient ſur le corps de la verge, de là le paraphimoſis. Si par la conformation primordiale, le prépuce eſt long & avancé, s'il eſt arrêté ſur le gland par des chancres avec leſquels il a contracté adhérence, il y aura phimoſis. Lorſque ces accidens réſiſtent aux moyens ordinaires, le fer devient l'unique reſſource. Dans le premier cas la ſaine pratique veut qu'on coupe la bride, afin de prévenir la gangrene & la chûte du gland, malheur que la négligence des malades ou l'horreur du fer rendent trop fréquent: dans le ſecond on a accoutumé de pratiquer deux opérations différentes ; l'une conſiſte à diviſer le prépuce juſqu'à la racine du gland, l'autre à l'emporter en-

tierement ; l'une ou l'autre de ces opérations eſt abſolument indiſpenſable, lorſque l'adhérence eſt forte, ancienne & étendue. Quoi de plus fréquent que l'application du fer, de la pierre infernale, à cautère, ſur les bubons qui viennent à ſuppuration ? Sans parler des douleurs, de la mal-propreté, du dégoût qui ſuivent ces opérations, quel déſagrément n'y a-t-il pas à avoir tous les jours ſous les yeux des cicatrices qui retracent ſans ceſſe aux malades le ſouvenir de leur débauche, de leur ſouffrance & de leur malheur.

Toutes ces opérations & les douleurs qui les accompagnent ſont évitées par le remede végétal. Le ſecond jour du traitement l'inflammation ſe calme & la ſuppuration s'établit ; le cinq ou ſixieme le gland & le prépuce ſont preſque dans leur état naturel. La ſuppuration continue par la ſeule action du remede qui circule dans le ſyſtême vaſculaire, & la déterſion s'opére : les chancres détergés

s'incarnent & ſe cicatriſent. : les bubons récents ne viennent jamais à ſuppuration, ſi elle n'eſt pas trop avancée lorſqu'on commence l'uſage du remede : les matieres purulentes s'évacuent par la voie des urines. Les maladies dont je viens de parler ſont de la derniere conſéquence, tant par les dangers qui les accompagnent, que par la honte qui les ſuit : combien de fois la paix & l'union des familles n'ont-elles pas été troublées par les traces ignominieuſes de libertinage, qu'une jeune épouſe a remarquées ſur ſon jeune époux.

7°. La méthode des frictions & toutes celles qui ont le mercure pour mobile, ont des accidens qui en ſont inſéparables ; les glandes ſalivales ſe gonflent, le viſage & la tête s'enflent, la langue groſſit & ſort de la bouche, la reſpiration & la déglutition deviennent difficiles, la fiévre ſurvient, ſuccéde le délire, l'aſſoupiſſement, la léthargie & quelquefois la mort. Si le malade a la poitrine foible, s'il eſt ſujet

à la toux, au crachement de ſang, ces maux augmentent & le dernier eſt toujours dangereux. Eſt-il ſujet aux vapeurs, attaqué de goutte ? il en ſera beaucoup plus tourmenté durant le traitement : la violence des douleurs produira la fiévre, & elle peut avoir une iſſue malheureuſe : les femmes enceintes ſe bleſſent ſi la groſſeſſe eſt déja avancée, trop heureuſes ſi la ſuite la plus funeſte de cet accident eſt l'infructuoſité des remedes. Tous ces écueils évités même s'il étoit poſſible, le mercure ne laiſſera-t-il pas quelques traces de ſon action ? Tantôt une extrêmité retirée, tantôt des diſtortions des levres, des tremblements dans les membres, ne décéleront-ils pas l'agent qui les a produits (1) ? Un coup-d'œil jetté ſur la façon d'agir du ſirop, fera ſuffiſamment connoître qu'on n'a pas d'accident ſem-

(1) Je ne prétends pas inſinuer que tous ces accidents ſe trouvent réunis dans le même ſujet, ni que l'habileté du Médecin n'en puiſſe diminuer le nombre & le danger.

blable à en appréhender. Son action se borne à changer la crasse des humeurs, & à évacuer lentement, & avec douceur, les impuretés qui les vicient. Le Médecin peut d'ailleurs augmenter & diminuer ces évacuations, selon les indications qu'il a à remplir; il est toujours maître de son remede, & le dirige à son gré.

On verra aisément qu'il n'y a point de salivation à craindre de la part du remede nouveau, conséquemment qu'il épargne aux malades les souffrances & les dangers qui la suivent. Tout le monde sait que le mercure est le seul corps connu capable de produire cette évacuation extraordinaire.

8°. La gonorrhée est le plus commun des symptômes vénériens, & le plus difficile à détruire. Malgré la haute opinion qu'on a du mercure, on reconnoît qu'il est d'une foible ressource dans cette maladie. Les rafraîchissants sont d'abord mis en usage; on passe ensuite aux détersifs qu'on aide des purgations mercuriel-

les ſouvent répétées. Pendant ce tems, le malade doit garder une diete exacte, éviter les boiſſons ſpiritueuſes, les exercices même modérés; car le moindre petit écart dans la conduite ranime la maladie prête à s'éteindre. Lorſque tout ſuccede heureuſement, la gonorrhée ne dure qu'un mois & demi, deux mois. Mais où trouver des malades qui gardent ſtrictement les regles qui leur ſont preſcrites? On ne s'accoutume pas à ſe croire malade quand on n'a qu'un écoulement; & le plus grand effort dont le malade ſoit ſuſceptible, eſt de ſe conduire ſagement pendant le premier période de la gonorrhée, c'eſt-à-dire, pendant le tems d'inflammation & de ſouffrance. S'il arrive donc, que par accident ou par ſon opiniâtreté, la gonorrhée ſoit portée au-delà du terme de deux mois, elle change, pour ainſi dire, de nature, & tous les premiers moyens deviennent inutiles. Les aſtringents ſont prodigués ſous toutes les formes; bols, tiſanes, injections, tout

en eſt chargé. Malgré ces médicaments trompeurs, la plupart des gonorrhées ſe ſoutiennent pluſieurs années preſque dans toute leur vigueur : on ne peut cependant diſſimuler qu'il n'y en ait qui cedent à cette dangereuſe méthode, l'écoulement ſe ſupprime ſans ſe tarir, la matiere reflue intérieurement, engorge les proſtates, les teſticules, infecte la maſſe des humeurs; les ulceres do l'uretre prennent un caractere de malignité qui les rend intraitables; leurs bords ſe gonflent, & forment les carnoſités qu'on à long-tems cru fauſſement de véritables excroiſſances charnues, implantées dans les parois de l'uretre. Une gonorrhée de cette nature n'eſt preſque jamais parfaitement guérie : on parvient à diminuer la quantité de l'écoulement; mais outre que les ulceres ne ſont pas cicatriſés, il coule toujours quelque goutte de matiere blanche, brune, jaune, &c, principalement le matin. Ces reſtes ſont trop ſouvent méconnus des malades; ils ſe laiſſent aiſé-

ment persuader que ces petits écoulemens viennent du relâchement des parties. Mais, dit Sidenham, ces malheureux éprouvent, à leur grand dommage, que ce sont des marques trop certaines de la présence du virus, qui, quoiqu'émoussé, est prêt à exciter de nouveaux ravages à la premiere occasion, soit qu'elle lui soit fournie par la boisson, par l'exercice, ou par quelqu'autre cause semblable.

Les eaux minérales astringentes sont encore une des ressources de cette méthode : on les emploie communément vers la fin des gonorrhées opiniâtres, pour enlever un reste d'écoulement qu'on regarde comme bénin. Ce secours n'est, ni sûr, ni exempt de danger : si le virus est entierement détruit, il pourra n'être qu'inefficace ; mais s'il reste encore quelque peu de levain vérolique, les eaux minérales le fixent, & donnent naissance aux duretés des testicules, aux carnosités de l'uretre, à la rétention d'urine, &c....

Ces deux dernieres maladies, très

communes aujourd'hui, ſont le terme auquel vont aboutir les gonorrhées qui réſiſtent aux remedes ordinaires, & les malheureux qui en ſont atteints ſont d'autant plus à plaindre, qu'elles ſont plus cruelles & plus difficiles à guérir.

Le ſecours le plus efficace qu'on ait connu juſqu'ici contre les carnoſités, eſt, ſans contredit, les bougies ; mais ce moyen n'eſt pas toujours praticable, il eſt ſouvent inefficace, & très ſouvent dangereux. Peu de malades peuvent ſouffrir l'application des bougies; l'uretre, trop ſenſible, irritée par leur préſence, fait éprouver au malade des douleurs qui l'obligent à les ſupprimer ; qu'il s'obſtine à les garder, on verra ſurvenir l'inflammation de l'uretre & du corps de la verge, la chute dans les bourſes des matieres purulentes qu'on ſe propoſoit d'attirer au-dehors, des dépôts au périnée, les rétentions d'urine qu'on vouloit prévenir, &c. Ces accidents évités, peut-on d'ailleurs eſpérer une guériſon radicale de

cette eſpece de traitement ? Non, ſans doute. Il y a dans l'uretre des ulceres vénériens rébelles, dont les bords, plus ou moins relevés & endurcis, forment les carnoſités qu'on cherche à détruire. Ces ulceres tiennent leur opiniâtreté du virus qui les abreuve ; il faut donc le détruire : voilà le nœud. Peut-on raiſonnablement attendre cet effet des bougies ? L'expérience a décidé la queſtion ; & des malheureux ſans nombre, paſſant leur vie entre les ſouffrances horribles qui accompagnent la rétention d'urine, & les horreurs de la mort prête à fondre ſur eux à chaque inſtant, diſent aſſez que ce n'eſt pas en faveur des bougies qu'elle a parlé.

Le méthode de M. de Velnos ne connoît point cette variété de remedes ; elle eſt toujours ſimple & toujours uniforme. Les différents traitements ne ſont variés que par leur durée, & le remede, que par ſon intenſité, qu'on proportionne au degré d'infection du corps malade. Un

traitement de dix ou douze jours suffit pour une gonorrhée récente. Une gonorrhée plus ancienne en demande un de vingt ou vingt-cinq jours. Lorsque les prostates sont dures, & presque squirrheuses, ce qui n'est pas rare, le traitement est soutenu plus long-tems. Enfin quand la gonorrhée est compliquée avec des carnosités dans l'uretre, le traitement est quelquefois porté jusqu'à la sixieme semaine

Il seroit assez difficile d'allier la possibilité de guérir par un remede interne sans topiques les carnosités de l'uretre, avec l'idée d'un morceau de chair bien organisé, implanté dans quelqu'endroit de ce canal; mais cette notion est fausse. Les carnosités prétendues sont des bords de certains ulceres rébelles, qui, s'élevant au-dessus de la surface du conduit de l'urine, rapetissent son calibre dans l'endroit où ils sont placés. C'est l'idée qu'on doit avoir des carnosités, ou callosités, noms impropres que l'erreur a intro-

duits, & que le préjugé ſoutient.

En ſuppoſant, comme il eſt vrai, que les embarras de l'uretre viennent du gonflement des chairs, & que les rétentions d'urine ſont cauſées par ces embarras, il eſt facile de prouver qu'un médicament interne peut guérir ces deux maladies : l'action d'un remede interne peut produire la déterſion d'un ulcere, & la nature ſe ſuffit à elle-même pour l'incarner & le cicatriſer ; la déterſion faite ſuppoſe des chairs louables, des chairs louables ne dépaſſent pas la partie où eſt ſituée la plaie, la cicatriſation affermit les chairs dans la ſituation où elle les trouve ; cette derniere opération achevée, plus de bords élevés, plus d'embarras, finalement plus de rétention d'urine (1).

(1) C'eſt une erreur de croire que toutes les eſpeces de rétention d'urine, qui ont été déterminées par des maladies vénériennes, ont pour cauſe des embarras de l'uretre. Cet accident a une infinité d'autres cauſes qu'il ſeroit trop long de détailler ici.

On ne sera pas faché de trouver réunis ſous un même point de vue les principaux avantages du ſirop anti-vénérien.

1°. Il n'exige d'autre préparation que la ſaignée & la purgation.

2°. Il eſt peu diſpendieux, à cauſe de la ſimplicité du régime & de la briéveté du traitement.

3°. Il n'oblige à garder la chambre que pendant un petit nombre de jours, que l'on peut même abréger dans certaines ſaiſons, & à l'égard des perſonnes d'une conduite ſage & précautionnée. La clôture eſt ſuperflue dans le cas de maladies légeres & récentes.

4°. Il eſt commode & agréable à prendre, & peut être aiſément dérobé aux yeux des curieux.

5°. Il agit par les voies les plus naturelles

6°. Il ne produit aucun dérangement dans l'économie animale, & ne laiſſe pas après lui des ſuites funeſtes. Il eſt au contraire d'obſervation, qu'il fortifie

l'eſtomac, & qu'il eſt ſingulierement ſalutaire aux poumons.

7°. Les complications les plus épineuſes ne reſtreignent pas ſon efficacité ; il détruit conſtamment le virus vénérien, & guérit ſouv nt les maladies acceſſoires, telles que ſcorbut, goutte, rhumatiſme.

8°. Il guérit les chancres, les poulains, les phimoſis & paraphimoſis, ſans le ſecours du fer & des cauſtiques, & en général ſans aucune application ; les bubons ne ſuppurent jamais lorſqu'ils ſont pris à tems.

9°. Il guérit toujours les maladies vénériennes ſimples, quelqu'anciennes qu'elles ſoient ; les gonorrhées ordinaires ne ſe ſoutiennent jamais juſqu'à la fin du traitement de la V... univerſelle : on voit même ſouvent les fleurs-blanches du ſexe diſparoître avec les autres ſymptômes.

10°. Il détruit conſtamment les dartres & autres maladies cutanées, qui reconnoiſſent une cauſe vénérienne, & quel-

quefois celles qui ont un autre principe.

11°. Comme il agit davantage par tel ou tel émonctoire, ſelon les diſpoſitions individuelles du ſujet, il eſt propre à tous les tempéraments, & efficace dans tous les climats.

12°. Les derniers quinze jours du traitement, ſont un tems de convaleſcence, & les malades ſortent des remedes avec plus d'embonpoint qu'ils n'y étoient entrés.

Pour ne rien négliger de ce qui peut concourir à prouver authentiquement l'efficacité du remede qu'on propoſe, on joindra ici un petit nombre d'Obſervations choiſies; elles formeront un tableau général des maladies vénériennes, & nous eſpérons que leur authenticité aura de quoi convaincre les moins crédules (1).

---

(1) Quoiqu'on eût pu donner un plus grand nombre d'Obſervations, on a cru cependant devoir ſe borner à celles qui préſentent des cas différents, pour ne pas trop allonger cette Diſſertation. Elles ſont fidelement extraites des certifi-

OBSERVATION PREMIERE.

Bubon, chancre, œdeme aux jambes; ulcere entre chaque doigt du pied, Rhagades.

Un malade, âgé de vingt-un an, avoit un chancre au prépuce, un bubon à l'aîne gauche, des rhagades à l'anus, & des ulceres très douloureux entre chacun des doigts du pied; les douleurs qu'il souffroit étoient si fortes & si soutenues, qu'il avoit passé un mois sans prendre de sommeil. Il fut mis à l'usage du sirop végétal le 19 Septembre 1762; dans l'espace de vingt-deux jours tous les symptomes ci-dessus mentionnnés disparurent, sans qu'il eût été fait aucune application de topiques, ni sur les plaies, ni sur le bubon.

---

cats délivrés par les Médecins dont il est fait mention au bas de chacune: on n'y avance rien dont M. de Velnos n'ait en main les pieces justificatives.

Ce malade a été vu avant, pendant & après la guérifon par MM. Paris, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, & Moreau des Ravieres, Médecin honoraire du Roi.

Observation II.

Gonorrhée ancienne.

Un malade, âgé de 55 ans, avoit, depuis trente ans, une gonorrhée, qu'il n'avoit ceffé de faire médicamenter pendant ce long efpace de tems; elle avoit réfifté à tous les remedes, aux aftringents même les plus forts. Il fut traité au mois de Février 1763; la gonorrhée fut terminée en 23 jours: on jugea cependant à propos de foutenir le traitement jufqu'au quarante-deuxieme, pour procurer une cicatrice folide aux vieux ulceres qui la formoient.

Ce malade a été vu par M. Faure de Beaufort, Médecin ordinaire du Roi.

OBSERVATION III.

Vérole & Grossesse.

Au mois de Janvier 1764, une Dame enceinte, craignant pour la santé de l'enfant qu'elle portoit, consulta M. de Velnos; il jugea l'administration de son remede nécessaire, & une grossesse de huit mois & quelques jours ne lui parut pas une contre-indication suffisante. Le remede fut administré à la malade avec tout le succès possible; & elle accoucha très heureusement le vingtiéme jour du traitement. L'enfant n'a conservé aucune empreinte de la maladie de la mere, qui étoit trop ancienne pour que le jeune nourrisson n'en eût pas été infecté. Il parut très sain en naissant, & il jouit encore aujourd'hui d'une très bonne santé.

Cette Dame a été vue par M. Petit pere, premier Médecin de Mgr le Duc d'Orléans, & par M. Petit fils, Médecin ordinaire du même Prince; tous deux Commissaires nommés par la Commission Royale de Méde-

cine, pour obſerver les effets du nouveau remede.

Observation IV.

Chancre au goſier, gonorrhée, douleurs nocturnes.

Un ſoldat du Régiment des Gardes Suiſſes, âgé d'environ trente ans, s'adreſſa à M. de Velnos au mois de Mars 1762. Il avoit 1°. un chancre profond dans l'arriere-bouche d'environ huit lignes de diametre; 2°. une gonorrhée; 3°. des douleurs nocturnes, aſſez vives pour ne laiſſer au malade qu'un ſommeil inquiet & momentanée. Trois traitements complets, faits, tant dans ſon Régiment, qu'à Aix en Provence, & à Paris, n'avoient point affoibli ces ſymptomes, au contraire l'ulcere de la gorge devenoit de jour en jour plus conſidérable. Il prit le ſirop de M. de Velnos pendant quatorze jours. La gonorrhée, après avoir paſſé par les différentes nuances qui ſe trouvent entre le verd & le blanc, fut entierement terminé le neuvieme jour; le onzieme il tomba une eſcarre du chan-

cre du gosier ; il en tomba une seconde le dix-neuvieme ; une troisieme le vingt-sixieme , & le trente , la cicatrice parut belle & ferme. Il y avoit déja quelques jours que le malade ne sentoit plus les douleurs qui le tourmentoient auparavant , & reposoit à-peu-près comme en santé ; le quarantieme il reprit la façon de vivre & les fonctions de son état.

Ce malade a été vu par M. Petit pere , par M. Bercher, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & par M. Petit fils.

Observation V.

Gonorrhée , embarras dans l'uretre ; rétention d'urine.

Un malade âgé de 28 à 30 ans avoit depuis dix une gonorrhée avec des embarras dans l'uretre. Il avoit passé ce nombre d'années entre les mains de différentes personnes de l'Art, au nombre

de dix-ſept. Cependant, loin que ſa maladie eût été détruite, il lui étoit ſurvenu, depuis un certain nombre d'années, des rétentions d'urine, dont les attaques devenoient de jour en jour plus fréquentes. L'uretre avoit beaucoup ſouffert, tant par la fréquente introduction de la ſonde, que par celle d'un jeune jet d'arbre, que le malade s'étoit introduit lui-même étant à la chaſſe, obſédé par une attaque de rétention d'urine de la derniere violence. Il fut mis à l'uſage du ſirop au mois de Juin 1764, qu'il continua pendant dix-ſept jours; il commença d'uriner librement du cinq au ſixieme jour. La facilité de rendre les urines devint de jour en jour plus marquée; enfin il fut parfaitement guéri dans l'eſpace de ſix ſemaines; il n'a point eu d'attaque depuis cette époque, & continue à uriner avec aiſance.

Ce malade, qui eſt attaché à S. A. S. Mgr le Prince de Conti, fut confié à M. de Velnos par M. de Chabrillan,

lan, Commandeur de Malthe, & premier Gentilhomme de ce Prince. Il a été vu par M. de Querenet, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, après la guérifon feulement.

Observation VI.

Puanteur du nez, furdité, cœcité momentanée.

Un malade, âgé d'environ 36 ans, fort, & bien conftitué, avoit, depuis dix-huit mois, 1°. un enchifrenement habituel, avec chaleur dans le nez & dans les finus frontaux; 2°. le nez enflé & tendu; 3°. une tache violette permanente fous le grand angle de l'œil gauche; 4°. il étoit prefqu'entierement fourd dans certains tems, & il avoit conftamment de la difficulté à entendre; 5°. lorfqu'il avoit lu ou écrit pendant quelques inftants, fa vue fe troubloit, & il ne diftinguoit plus les petits objets : dans ces circonftances, fa mémoire étoit fi débilitée, qu'elle ne lui fourniffoit, qu'avec

beaucoup de contention, les idées les plus familieres. Le malade attribuoit tous ces accidents à des froids extrêmes qu'il avoit soufferts en Allemagne pendant la derniere guerre, & ne les imputoit pas du tout au virus vénérien. Cependant l'inefficacité des meilleurs remedes, appliqués par des mains habiles, le détermina à s'adresser à M. de Velnos le 18 Mars 1764; il subit un traitement de dix-huit jours par le sirop végétal. Au bout de ce tems l'enchifrenement étoit presqu'entierement dissipé, la tache détruite, le nez naturel; il voyoit distinctement après les plus longues lectures; il entendoit aussi parfaitement qu'avant sa maladie, & sa mémoire étoit dans toute son intégrité. Sa santé s'est soutenue jusqu'aujourd'hui, & aucun des symptômes ci-dessus mentionnés n'a reparu.

Ce malade a été vu par MM. Bercher, Médecin de la Faculté de Paris, Faure de Beaufort, Médecin ordi-

naire du Roi, M. Casin, Chirurgien de Paris, & autres personnes de l'Art.

Observation VII.

Vérole, scorbut, carie à un des os palatins.

En 1763, au mois de Juin, un malade, âgé de 35 à 40 ans, assembla en consultation MM. Astruc, Petit, pere & fils, la Faye, Moreau, &c. Un ulcere considérable dans l'arriere-bouche, un autre ulcere au palais, avec carie à un des os palatins, un engorgement considérable dans les glandes maxillaires & parotides, les gencives noires & ulcérées, des douleurs vagues dens les cuisses & dans les jambes, les mêmes extrêmités œdémateuses, & couvertes de taches livides, firent décider aux Consultants que la maladie étoit une complication de vérole & de scorbut. Ils n'envisagerent qu'un avenir triste pour ce malheureux, & prononcerent à peine sur l'espece de traitement qui pouvoit lui convenir.

MM. Petit pere & fils, à qui le remede de M. de Velnos étoit plus particulierement connu qu'aux autres Consultants, furent d'avis de le confier à ses soins. Le sirop végétal lui fut administré pendant douze jours. Dès le cinquieme, il commença à avaler des aliments solides, ce qu'il n'avoit pu faire depuis long-tems; le dix-huitieme, les extrêmités inférieures étoient désenflées, & avoient repris leur couleur naturelle; le vingt-cinquieme, l'engorgement des glandes étoit entierement détruit; le vingt-sixieme, il tomba un os palatin. Les ulceres, tant du palais que de la gorge, parurent cicatrisés vers le trentieme jour du traitement. Il est à propos d'observer que le sieur de Velnos ne fit usage, ni des gargarismes, ni d'aucune autre application extérieure. Le malade parut être bien guéri le trente-cinquieme, & repartit pour la Province, après que M. de la Faye eût eu la bonté de lui faire appliquer une lame de métal au palais pour remplir le vuide

qu'avoit laissé l'os palatin par sa chute.

Ce malade n'a été vu après sa guérison que par MM. Petit pere & fils, & par M. de la Faye. M. Petit pere a eu occasion de le revoir un an après, & l'a trouvé en parfaite santé.

Observation VIII.

Rhumatisme goutteux, soupçonné compliqué avec le virus vénérien.

Un malade, âgé de 38 ans, fort & robuste, eut en 1745 une gonorrhée; il fut traité, & se crut guéri. Il jouit d'une bonne santé jusqu'au mois de Juillet 1752. Le 24 de ce mois, s'étant couché & endormi, libre & dispos de tous ses membres, il s'éveilla perclus. Cette maladie fut traitée comme rhumatisme goutteux. Le mouvement revint un peu, & le malade se fit transporter à Paris, où il fut traité par *les grands remedes*, sous la conduite d'un des plus célebres Chirurgiens de cette Ville. Ce traitement laissa

les choſes dans l'état où elles étoient. Il alla aux eaux de Bourbon, & en revint avec la liberté preſqu'entiere de tous ſes membres. Au mois de juillet 1758, même attaque, même perte de mouvement, même traitement de la part des Médecins qui l'avoient traité la premiere fois, même ſuccès. Même attaque encore au mois de Juillet 1759 & 1760. Cette derniere année, les eaux de Bourbon n'ayant pas produit d'auſſi bons effets que les années précédentes, le malade y revint en 1761 & en 1762 au mois de Mars. L'effet de ces eaux ne fut point heureux dans cette derniere époque; car, pendant que le malade en uſoit, il ſe ſentit ſaiſi par l'attaque, qui fut plus lente que les années précédentes. La fievre ſe mit de la partie, la tête s'embarraſſa, & il courut riſque de perdre la vie. Ses membres devinrent de jour en jour plus roides & plus douloureux, juſqu'à ce qu'enfin il ne lui reſta plus d'autre mouvement que celui de la machoire. Dans

cet état il ſoutint, en 1762, deux traitements complets de quatre mois chacun, l'un par des bols anti-vénériens, l'autre par le ſublimé corroſif. Tant s'en faut que ces drogues lui rendiſſent la liberté des membres, qu'au contraire il perdit celle de la mâchoire pendant le premier traitement. Il reſta dans cet état juſqu'au mois de Mars 1764, qu'il s'adreſſa à M. de Velnos. Il fut viſité, & l'on trouva 1°. la tête immobile & couverte de puſtules jaunes, larges & très puantes; 2°. les vertebres du col renflées conſidérablement & étroitement liées entr'elles; 3°. la poitrine ſerrée à un tel point, que le malade ſouffroit les plus vives douleurs, lorſqu'un éternument, ou quelqu'autre cauſe, produiſoit une inſpiration ou expiration plus forte que de coutume. Le bras droit étoit plié & immobile; & les condyles de l'humérus conſidérablement renflés; le gauche à peu-près dans le même état; les jambes immobiles, œdémateuſes & couvertes de puſtules de la

nature de celles de la tête. Les ongles, tant des pieds que des mains, étoient épais & incruſtés dans des enveloppes d'une matiere plâtreuſe, telle qu'on la trouve dans la plupart des goutteux (1). Il prit le remede de M. de Velnos pendant vingt-un jours à différentes repriſes dans l'eſpace de trois mois. Les puſtules, tant de la tête que des jambes, ſe trouverent alors détruites, l'œdême des jambes, diſſipé, la reſpiration libre & les mouvements aſſez aiſés pour que le malade pût ſortir de ſon lit ſeul, marcher dans ſa chambre ſans bâton, écrire, ſe lever de ſon ſiege, monter & deſcendre un eſcalier à l'aide d'une béquille. Cette année 1765 le malade, ayant continué l'uſage du ſuſdit remede, commence à aller dans les rues, à l'aide d'une canne, & à faire

(1) Cette cure demanderoit des détails que la nature de cet Ouvrage ne comporte pas; ceux qui en ſeront curieux les trouveront chez M. de Velnos, qui ſe fera un devoir de les communiquer.

des courſes aſſez conſidérables. Les mouvements deviennent plus libres de jour en jour, & on eſpere un parfait rétabliſſement. Il eſt à obſerver que, tant pendant le traitement que pendant le tems intermédiaire, ſes urines n'ont pas ceſſé de charroyer une matiere plâtreuſe, qui, recueillie & peſée, donne près d'un demi-gros par jour.

Ce malade a été vu par MM. Petit pere & fils, Faure de Beaufort, Médecins, & Bourgeois, Chirurgien de Paris.

OBSERVATIONS IX.

Vérole, ulcere aux nez, exoſtoſes, goutte, convulſions.

Au commencement de 1763, il ſe préſenta à M. de Velnos une Dame attaquée depuis treize ans de tout ce que la V . . . a de plus affreux; enchyloſes, vrais ou apparents, dans l'articulation de l'avant-bras avec le bras droit, de l'une & l'au

tre jambe avec le pied; exoſtoſes aux extrêmités inférieures du tibia & du péroné des deux côtés, au milieu du coronal, à la partie inférieure de l'humérus droit, & à la ſupérieure du cubitus du même côté; le volume de ces deux os, dans leur articulation, étoit double du naturel; l'avant-bras immobile & fléchi, faiſoit un angle droit avec le bras; le biceps retiré: cette articulation étoit auſſi fixe & auſſi immobile que ſi elle eût été réellement enchyloſée; ulcere rongeant au nez, avec deſtruction totale d'un de ſes cornets inférieurs; douleurs aiguës dans la région du foie; convulſions quotidiennes horribles, attaques fréquentes de paſſion hyſtérique, goutte, &c.; accidents dont la violence étoit telle qu'un des plus célebres Médecins de cette Ville, qui, depuis un demi ſiecle, jouit de la réputation la plus brillante & la mieux méritée, s'étoit vu contraint d'accorder à la malade juſqu'à cent ſoixante-douze gouttes de laudanum liquide de Siden-

ham, moyen encore trop foible pour appaiser ſes douleurs. L'étrange complication de tant de maux effrayoit d'autant plus les Médecins, qu'on ne leur laiſſoit pas ignorer les ſuites malheureuſes qu'avoient eu ſept traitements différents, conduits par autant de Médecins ou Chirurgiens de Paris: tous avoient eu la douleur de voir augmenter la maladie avant que la malade ſortît de leurs mains. M. de Velnos, ſe repoſant ſur la bénignité de ſon remede, oſa en tenter l'uſage, encouragé par M. Petit, premier Médecin de ſon Alteſſe Séréniſſime Mgr le Duc d'Orléans, qui a daigné l'aider de ſes conſeils pendant tout le cours du traitement. Dès le cinq ou ſixieme, la malade ſe trouva ſoulagée; le neuvieme l'ulcere du nez étoit détergé, & ne donnoit plus de ſuppuration; le dix-huitieme les convulſions furent conſidérablement diminuées, & la douleur à l'hypochondre droit preſqu'entierement éteinte. Le traitement fut continué pendant environ

deux mois, après lesquels il ne paroissoit plus d'exostoses : la malade marchoit librement, n'avoit plus de convulsions ; l'ulcere du nez étoit parfaitement cicatrisé ; elle avoit repris son embonpoint ordinaire ; ses regles, supprimées depuis long-tems, étoient rétablies ; enfin elle jouissoit d'une parfaite santé. Elle s'est remariée depuis, & n'a jamais ressenti la moindre atteinte de son ancienne maladie.

Cette Dame a été vue par MM. Astruc, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, Bercher, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, Petit, pere & fils, Médecins de Son Altesse Sérénissime Monseigneur le Duc d'Orléans, Faure de Beaufort, Médecin du Roi.



OBSERVATIONS X.

Vérole avec plaie considérable à l'aîne, chancre, fievre hectique, &c.

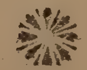
En 1763, un Amériquain âgé d'environ 36 ans eut trois gonorrhées dans l'espace de six mois. Au mois d'Août, même année, il gagna un bubon vénérien. Cinq jours après l'apparition de ce symptôme, il s'adressa à une personne de l'art, dont le traitement ne fut pas heureux. Il passa dans d'autres mains : même défaut de succès. Un troisieme traitement eut le même sort ; enfin après sept mois d'usage des meilleures préparations mercurielles, voici quel étoit son état lorsqu'il se confia à M. de Velnos au mois de Février 1764 : 1°. on voyoit à l'aine droite une playe de cinq pouces de longueur, allant de la symphise des os pubis jusqu'au de-là de la crête antérieure & supérieure de l'os des îles, & de deux pouces de largeur de haut en

bas. Cette playe étoit livide & puante ; & abreuvée d'une ſanie corroſive ; ſes bords étoient gonflés & couverts de petits chancres. Les muſcles qui prennent leur attache à l'os des iles avoient été diviſés en partie, tant par la ſanie que par l'inſtrument tranchant. Cette grande déperdition de ſubſtance avoit occaſionné pluſieurs hémorrhagies, qui firent ſouvent craindre pour la vie du malade. 2°. A la naiſſance de cette playe étoit placé un ſinus de deux lignes de diamêtre, & d'environ deux pouces de longueur, qui perçant perpendiculairement la cuiſſe ſe perdoit dans les chairs. 3°. Une rainure d'un demi travers de doigt de profondeur & de deux pouces de longueur diviſoit les téguments, deſcendant depuis l'origine du ſinus juſqu'au milieu du périnée, parallelement au raphé. 4°. Un chancre profond avoit dévoré un tiers du gland. 5°. Tout le ventre étoit bouffi, & le pubis étoit rempli de clapiés, deſquels il ſortoit par la

preſſion une quantité conſidérable d'un pus écumeux & ſouvent ſanguinolent. 6°. L'os des iles avoit acquis dans ſa partie ſupérieure ou évaſée au moins l'épaiſſeur de trois pouces, je dis *au moins*, parceque c'eſt l'épaiſſeur qu'on appercevoit par le tact, quoiqu'on ne pût pas toucher le bord interne de cet os. 7°. Le malade étoit d'une maigreur extrême, & avoit depuis quatre mois une fiévre hectique. Cette cure a été plus longue que les précédentes. Le malade a pris pendant vingt-quatre jours une doſe de ſyrop proportionnée à ſon état. Toutes les playes, au ſinus près, ont été cicatriſées dans l'eſpace de deux mois. Le ſinus lui-même a été parfaitement cicatriſé, quoiqu'un peu plus tard. Il ne reſte au malade de tous ſes maux qu'une légere courbure dans la cuiſſe, qui eſt occaſionnée par les cicatrices de ſes muſcles fléchiſſeurs, qui ne lui permettent pas de s'étendre entierement; il jouit d'ailleurs de la meilleure ſanté. Il

eſt à propos d'obſerver que le chancre, tout monſtrueux qu'il étoit, a été guéri ſans aucune application extérieure.

Ce malade a été vu par MM. Petit, pere & fils, Antoine Petit, Médecin de la Faculté de Paris, Faure de Beaufort, Médecin du Roi, Caumont, Médecin de la Compagnie des cent Suiſſes de la Garde du Roi, Moreau, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Paris, Bourgeois, Maître Chirurgien de Paris.



Lettre de M. Petit, premier Médecin de Mgr le Duc d'Orléans, Commissaire nommé par la Commission Royale de Médecine, pour observer les effets du sirop végétal, & en faire son rapport à M. de Senac, premier Médecin du Roi.

MONSIEUR,

Depuis quinze ou dix-huit mois que j'observe les effets du remede de M. de Velnos, je me persuade que ce remede demande qu'il soit protégé de votre part. J'ai vu des malades sur lesquels on avoit éprouvé, à différentes reprises, des préparations de mercure les plus efficaces sans succès, qui ont enfin été guéris par ce remede : j'ai vu même quelques-uns de ces malades, chez lesquels la cause vénérienne étoit équivoque, qui ont été plus soulagés par ce remede que par les autres : c'est le témoignage que je puis vous en rendre. *Signé*, PETIT, premier Médecin de Mgr le Duc d'Orléans.

EXTRAIT du Brevet de la Commiſſion Royale de Médecine, délivré à M. de Velnos.

JEAN SENAC, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Médecin de Sa Majeſté, Surintendant Général des Eaux, Bains & Fontaines minérales & médicinales du Royaume, en conſéquence de la délibération priſe & ſignée en notre Bureau de la Commiſſion Royale de Médecine, aſſemblée le premier du préſent mois de Juillet, ſur l'examen que nous avons fait de la compoſition du Remede anti-vénérien végétal, que nous a communiqué le ſieur Jean Joſeph Vergely de Velnos, dans laquelle il n'entre aucune préparation de Mercure; vu auſſi un grand nombre de certificats des perſonnes de la Profeſſion, qu'il nous a préſentés, & notamment ceux de MM. Petit, Médecins de Mgr le Duc d'Orléans qui ont ſuivi le

traitement de plusieurs personnes de l'un & de l'autre sexe, atteintes de maladies vénériennes, lesquels attestent les guérisons opérées par le susdit Remede : nous, en considération de son efficacité pour la guérison de toutes sortes de maladies vénériennes, ~~& sur tout pour les gonorrhées~~, permettons audit sieur Vergely de Velnos, le composer, administrer, vendre & distribuer dans Paris & l'étendue du Royaume, même d'envoyer dans tous les endroits où il sera utile pour le bien du Public, pendant l'espace de trois années, après lesquelles sera tenu ledit sieur de Velnos de nous rapporter le présent Brevet, avec de nouvelles attestations des bons effets que son remede aura produits ; le tout suivant les Arrêts du Conseil, auxquels il sera tenu de se conformer. En foi de quoi nous avons signé le présent, fait contre-signer par notre Secrétaire ordinaire, & à icelui apposer le sceau de nos Armes.

Donné à Compiegne, le Roi y étant,

le quinze Juillet mil ſept cent ſoixante-cinq. *Signé*, SENAC.

Par M. le premier Médecin du Roi, *Signé*, LAMARQUE, avec paraphe.

Enregiſtré au Greffe de la Prévôté de l'Hôtel. Signé, *TERTRE, avec paraphe.*

Cette Diſſertation ſe trouve à Paris, chez P. FR. DIDOT le jeune, Libraire, Quai des Auguſtins, près du Pont-Saint-Michel, à S. Auguſtin; & chez M. DE VELNOS, Auteur du Remede anti-vénérien végétal, rue d'Orléans, près du Jardin du Roi, Fauxbourg S. Marcel.

Vu l'Approbation, permis d'imprimer, ce 11 *Août* 1765. Signé, *DE SARTINE.*

De l'Imprimerie de DIDOT, rue Pavée, à la Bible d'Or.

DISSERTATION

SUR UN

NOUVEAU REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN

VÉGÉTAL.

SECONDE ÉDITION.



A PARIS,

M. DCC. LXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

Sanè dolendum eſt plantarum naturam nondum magis exploratò nobis innoteſcere, quæ mihi videntur reliquæ omni, quâ patet, materiæ medicæ palmam præripere, & quæ inveniendorum (ſpecificorum) remediorum uberrimam nobis ſpem faciunt... Sydenham, *Præf. pag.* 25.

Il eſt fâcheux que nous ne connoiſſions pas mieux la nature des plantes, qui me paroiſſent ſurpaſſer en vertu tout le reſte de la matiere médicale connue, & qui nous promettent une ample moiſſon de ſpécifiques.



DISSERTATION

SUR UN

NOUVEAU REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN

VÉGÈTAL.

IL N'EST point d'opinion si fausse & si dépourvue de vraisemblance, qui, une fois adoptée, ne puisse, à l'aide du tems & du préjugé, passer pour une vérité. Rien n'a tant retardé le progrès des Sciences, que le respect aveugle pour les décisions des Anciens. A l'ombre de ces autorités, les opinions les plus hasardées prennent racine, & tiennent lieu de principes. La Médecine elle-même, cet Art tout-à-la-fois si utile & si pernicieux à l'homme, selon qu'il est confié à des mains plus ou moins

habiles, n'a pu ſe garantir de la commune contagion. On a vu plus d'une fois celle que la lumiere de l'expérience devoit ſeule conduire, marcher à la fauſſe lueur de la prévention & du préjugé. Sur quels fondemens a-t'on attribué à l'art de guérir preſqu'autant de ſpécifiques qu'il a de maux à combattre? Ce n'eſt pas que de grands hommes n'aient travaillé à purger cette ſcience ſalutaire des préjugés qui l'aviliſſoient. Grace à leurs travaux, le nombre de ces remedes myſtérieux a diminué; la corne d'élan n'eſt plus le ſpécifique de l'épilepſie; le blanc de baleine, celui des contuſions : & ſi leurs raiſonnemens, appuyés de l'expérience, avoient pu convaincre, le mercure lui-même ne ſeroit pas regardé aujourd'hui comme le ſpécifique & ſeul remede des maladies vénériennes.

S'il eſt des préjugés indifférens, ou même avantageux à l'homme, ce n'eſt pas ces erreurs qui mettent en danger ſa ſanté & ſa vie Tâchons de développer celles qui ont leur ſource dans l'application du mercure à la guériſon des maladies vénériennes, en le ſoumettant à un examen ſommaire & impartial.

A peine la V... étoit-elle connue en Europe, qu'un haſard heureux manifeſta la vertu anti-vénérienne du mercure. On le

faisit avec avidité, quoiqu'il fût plutôt soupçonné, que reconnu propre à la guérison d'une maladie regardée alors comme un fléau envoyé du Ciel, comme une peste inexpugnable. Cependant les succès ne répondant pas à l'attente, le même remede, qui venoit de relever les courages abattus, les jetta bien-tôt après dans la consternation. Le mercure, dont l'usage n'est jamais sans danger, conduit par des mains encore novices, fit des ravages d'autant plus effrayans, qu'ils avoient été moins prévus : le nombre des malheureuses victimes du nouveau mal expirantes sous la double fureur du remede & de la maladie, augmenté, & les tourmens par lesquels un petit nombre rachetoient une vie languissante, firent entierement évanouir les espérances des Médecins & des malades ; le mercure fut généralement abandonné. Des hommes, d'ailleurs estimables, le décrierent comme un poison subtil, & peignirent aux yeux du Public, ceux qui osoient l'administrer encore, comme les ennemis du genre humain. Le discrédit du mercure mit en faveur quelques remedes, peu usités jusqu'alors ; mais bientôt leur insuffisance reconnue, rétablit le mercure dans ses premiers droits. On l'employa avec plus de précautions & plus de succès ; en diminuant ses doses, on diminua le danger de

ſon adminiſtration & les ſouffrances des malades : un plus grand nombre périt, peut-être, par la maladie, & moins par le traitement. Enfin le Public ſe familiariſa peu-à-peu avec ce minéral, & la confiance prit la place de l'averſion.

Rien n'eſt ſi difficile que de garder un juſte milieu dans les matieres d'opinion : on tomba dans une ſeconde erreur, en ſe dépouillant de la premiere. Le traitement par le mercure avoit été jugé infructueux & meurtrier : quelques années de travail & d'étude n'ayant procuré aucunes nouvelles connoiſſances en cette matiere, on revint au mercure ; & l'enthouſiaſme le fit bientôt regarder, non ſeulement comme un excellent remede, contre la maladie vénérienne, mais même comme le ſeul capable de la guérir radicalement, comme ſon *ſpécifique excluſif.* Le tems & l'obſervation ont détrompé les Médecins : mais cette erreur exiſte encore dans le Public. Il ſeroit d'autant plus important de la détruire, qu'elle eſt plus propre à donner des entraves à l'émulation des Artiſtes, & à étouffer dans le berceau les découvertes les plus utiles.

Une opinion d'où dépend la vie & la ſanté d'une infinité de citoyens, ne doit être reçue qu'à la faveur des preuves les plus complettes ; ſi elle en manque, chacun eſt

en droit de refuser son suffrage. Or telle est l'opinion trop favorable à la prétendue *efficacité absolue* du mercure : loin qu'elle ait pour soi cet ensemble de preuves, seul capable de convaincre, elle n'est étayée que par une expérience, où les bons & les mauvais effets se contrebalancent, & par l'habitude à laquelle on s'est insensiblement livré de n'opposer à cet horrible fléau que le mercure & ses préparations.

Mais 1°. ce minéral est-il le seul corps dans la nature capable de détruire le virus vérolique ? Les recherches ont-elles été assez multipliées & assez variées, pour que, de leur infructuosité, on puisse validement conclure en faveur de sa vertu anti-vénérienne *exclusive* ?

2°. A-t'il été généralement reconnu des Médecins, seuls Juges dans ces matieres, pour le vrai *spécifique* des maladies vénériennes ?

3°. L'est-il en effet ?

I. A la naissance de la maladie vénérienne, les Médecins, effrayés autant de sa nouveauté que de sa malignité, essayerent de la combattre par les remedes généraux, tels qu'on peut les employer contre les épidémies contagieuses. Ce genre de traitement fut totalement infructueux. Peu de tems après, l'origine du mal plus connu, facilita

l'acquiſition d'un remede cru plus efficace. Les Eſpagnols, qui, comme on le croit communément, avoient apporté ce mal en Europe, y apporterent auſſi le gayac. Il fut employé, pendant quelque tems, avec aſſez de ſuccès; mais la ſquine, apportée des Indes par des Marchands Chinois, lui enleva un peu de ſon crédit. La faveur de ce nouveau remede ne dura pas longtems, le gayac rentra dans ſes droits, & eut plus de vogue qu'auparavant. La ſalſepareille & le ſaſſafras, venus d'Amérique, ne ſervirent qu'à augmenter le crédit du bois ſaint, le mérite de la nouveauté n'ayant pu tenir contre le témoignage de l'expérience. Ces différentes drogues avoient été apportées par des Mar- [illegible] ou des Voyageurs, qui les avoient [illegible]ées comme des remedes merveilleux. Les Médecins en firent l'expérience, & le diſcrédit de ces nouveaux remedes en fut la ſuite. Quelques autres bois, apportés auſſi des Indes, & d'abord fort vantés, ne firent que ſe montrer; ils furent auſſitôt oubliés que connus.

Fernel, ſavant Médecin de Paris, eſt le premier qui ſe ſoit occupé ſérieuſement de la recherche du ſpécifique. Nous aurons occaſion de parler de lui dans la ſuite. Julien Paulmier, ſon Diſciple, ajoûta quelque choſe aux travaux du Maître. Guillaume

Rondelet, Professeur & Chancelier de la Faculté de Médecine de Montpellier, esseya, contre cette maladie, le sirop de S. Ambroise, remede déja connu & usité en Médecine à titre de sudorifique. Nicolas Chesnau ajoûta à la préparation précédente les figues & les raisins secs. Augier Ferrier, & quelques Médecins qui vinrent après lui, proposerent plusieurs remedes, dont on fit à peine l'essai; tel que la racine de nos roseaux, de gentiane, de cabaret, de pain de pourceaux, d'iris, d'ænula campana, de tormentille. Longtems après fut découverte la propriété anti-vénérienne du camphre & de l'antimoine. On crut voir dans le premier un puissant reffrenant du mercure, qui, en lui enlevant d'un côté sa vertu *salivatoire*, aide de l'autre sa force & son énergie contre le virus vérolique; le second, jugé vrai anti-vénérien, n'importe sur quel fondement, a soutenu plus longtems son crédit : on l'emploie encore aujourd'hui, mêlé aux tisanes sudorifiques, dans ces cas, malheureusement trop fréquents, où la maladie, éludant l'activité du mercure, fait desirer au Médecin des remedes plus efficaces, & jette le malade dans le découragement.

Si les recherches sur le regne végétal ont été peu variées & peu étendues, si elles n'ont point concouru à perfectionner le traitement

de la V . . . qu'elles avoient pour but : qu'on ne les croie cependant pas indifférentes. C'est un malheur si elles ont fait naître l'injuste préjugé de l'insuffisance des végétaux contre le mal vénérien, préjugé trop répandu de nos jours ; eh quel tort n'a-t'il pas fait à l'humanité !

Quelques légers travaux sur le regne végétal, n'ayant pas eu tout le succès dont on s'étoit flatté, on désespéra de celui qu'on pouvoit attendre des recherches ultérieures : on abandonna ce point de vue, & on ne vit plus que le regne minéral qui pût fournir le remede qu'on cherchoit. Dès-lors tous les travaux furent tournés vers ce regne, &, parmi le nombre presqu'infini d'individus qu'il renferme, vers le mercure en particulier. Il n'est point, j'ose l'avancer, de corps dans la nature qui ait soutenu autant d'opérations chimiques. On l'a mis à la torture, & forcé, pour ainsi dire, de se montrer sous toutes les faces possibles. Auroit-on cru, qu'après les travaux immenses de près de trois siecles sur cette substance métallique, il dût éclore dans ces derniers tems une préparation de ce minéral, réunissant, dit-on, tous les avantages des autres, exempte de leurs dangers, n'exigeant aucune de ces précautions générales si nécessaires dans toute maladie quelconque, enfin douée de cette

ſpécificité merveilleuſe, que nos Gazettes ont attribuée aux *dragées anti-vénériennes ?*

Sans préſenter le détail ennuyeux de toutes les préparations mercurielles, on peut dire que le mercure fut employé, 1°. extérieurement en liniment; 2°. en vapeurs; 3°. crud, intérieurement à la doſe de cinq ou ſix grains. Vinrent enſuite les préparations chimiques; 4°. le mercure doux; 5°. la panacée mercurielle. 6°. l'éthiops minéral; 7°. le mercure alkaliſé; 8°. le mercure antipthiſique; 9°. le mercure anti-ſcorbutique; 10°. le mercure vif-doux; 11°. le mercure diurétique; 12°. le mercure purgatif; 13°. le mercure violet; 14°. le mercure précipité blanc; 15°. la ſolution de mercure par défaillance; 16°. la panacée ſolaire; 17°. la panacée lunaire; 18°. la panacée de la brune; 19°. les gouttes du Général de la Mothe; 20°. le mercure précipité rouge; 21°. le mercure précipité jaune; 22°. le turbith minéral; 23° le précipité verd; 24°. l'arcane corallin; 25°. l'hercule; 26°. l'or de vie, &c, &c, &c.

Il réſulte de l'expoſé que nous venons de faire, 1°. qu'on a à peine eſſayé les forces du regne végétal contre la maladie vénérienne; 2°. qu'on a entierement négligé le regne animal; 3°. que dans le minéral on s'eſt preſque entierement renfermé dans le

mercure. Qu'on décide maintenant ſi les recherches ſur le ſpécifique de la V... ont été aſſez multipliées & aſſez variées, pour qu'on puiſſe donner légitimement au mercure la faculté *excluſive* de la guérir. S'il n'en eſt pas ainſi, pourquoi vanter avec emphaſe, & gratuitement, la prétendue vertu *abſolue* de ce minéral? Ce n'eſt qu'après avoir paſſé au creuſet de l'expérience toutes les productions de la Nature ſuſceptibles d'être employées à titre de remede qu'on nous trouvera diſpoſés à recevoir cette téméraire aſſertion.

II. Le mercure a-t'il été généralement reconnu *ſpécifique* dans les maladies vénériennes? Cette queſtion exigeroit un long détail. Elle demanderoit un ample expoſé des opinions des différens Médecins qui ont traité cette matiere. Les bornes étroites de cette Diſſertation, ne me permettant pas d'auſſi longues diſcuſſions, je me reſtreindrai à expoſer les ſentimens de trois Médecins illuſtres, Boerhaave, Sidenham, Fernel. C'en ſera aſſez pour ceux de mes Lecteurs qui peſent les ſuffrages & ne les comptent pas.

Boerhaave, loin de regarder le mercure comme le *ſpécifique* de la V... ne le croyoit pas même un remede propre à toutes les eſpeces de V..., ou plutôt à la vérole en général. S'il reconnoît que le mercure peut

combattre avantageusement le virus qui circule dans les gros vaisseaux, ou qui est placé dans des parties facilement perméables, il avoue en même tems qu'il l'a toujours trouvé inefficace contre ce même virus, lorsqu'il circule dans les petits vaisseaux, où la circulation est lente, & conséquemment où il ne pénetre que peu ou point du tout de mercure. D'ailleurs y pénétrât-il, il ne conserveroit qu'un mouvement très-foible, peu capable d'atténuer & de chasser au dehors la lymphe épaissie; le virus y restera donc cantonné, & prêt à se répandre dans la masse des humeurs, & à produire ces rechutes, qui trompent si souvent la prévoyance du Médecin, & la vaine sécurité du malade. « Le mercure, dit-il, (1) mis » en action par la seule action vitale, guérit » ce mal (la V...) en chassant par son » mouvement le virus vénérien. C'est pour- » quoi il ne peut rien, lorsque le virus est » fixé dans des endroits qui sont presque » hors de la portée de l'action du cœur & » des arteres... Quant aux gonorrhées, dit » le même Auteur, qui sont arrêtées dans

(1) Voyez son sentiment sur l'inéfficacité du mercure contre les gonorrhées, dans la préface qu'il a mise à la tête de l'édition d'Aloysinus Luisinus, faite à Leyde en 1728.

» le ſeul tiſſu cellulaire de la verge, lieu
» où la circulation des humeurs ne ſe fait
» preſque pas ſentir, le mercure ne les gué-
» rit jamais ». Voilà une déciſion bien formelle contre *l'efficacité générale* du mercure appliqué aux maladies vénériennes. Boerhaave l'a reſtreinte au virus contenu dans les gros vaiſſeaux, où le ſang & les humeurs ont aſſez de mouvement pour porter les globules mercuriel contre les miaſmes vérolíques, avec une force capable de les diviſer, les atténuer & les évacuer enſuite par la voie de la ſalivation.

Boerhaave ayant reconnu l'inſuffiſance du mercure, ne tourna pas ſes vûes du côté des préparations de cette ſubſtance métallique qu'on peut varier à l'infini. Il ne vit que les végétaux qui puſſent fournir des parties aſſez ſubtiles & aſſez actives pour aller chercher le virus dans ſes retraites les plus inacceſſibles & le vaincre. Il fut aſſez heureux, comme il nous en inſtruit lui-même, pour guérir, par le ſecours de ſeuls végétaux & ſans le plus petit atome de mercure, des malades abandonnés des Médecins à qui toutes les préparations mercurielles & les frictions même n'avoient procuré aucun ſoulagement.

On peut donc conclure d'après Boerhaave, 1°. que le mercure n'eſt pas *le vrai ſpécifique de la* V... puiſqu'il eſt inefficace

lorſque le virus a gagné les petits vaiſſeaux & s'y eſt fixé, 2°. qu'il doit conſéquemment être inſuffiſant pour la plûpart des véroles anciennes dans leſquelles le virus a pénétré les parties les plus intimes & les moins acceſſibles du corps humain, 3° que les végétaux vont chercher le virus dans les plus petits vaiſſeaux & le détruiſent.

Sidenham, ſi recommandable en Médecine par ſes excellents écrits, n'a pas été plus prévenu en faveur du mercure que Boerhaave. Il ne s'eſt pas laiſſé éblouir par les ſuffrages que ce remede s'étoit acquis. Il a peſé ſes effets & ſa façon d'agir pendant le cours d'une longue pratique, & on peut conjecturer qu'elle ne fut pas plus malheureuſe que celle des plus grands Médecins. Il reconnoît cependant que ſi le Mercure peut être appliqué utilement aux maladies vénériennes, ſon uſage a de grands inconvéniens; & il ajoûte en Critique judicieux (1) *qu'il n'eſt pas plus le ſpécifique de la V... que la lancette celui du point de côté.* Il fait plus, il trace le tableau du véritable ſpécifique de la V..., il invite à ſa recherche, & par certains traits de lumiere, qui brillent de toutes parts dans ſes ouvrages, il en facilite en quelque façon la découverte.

Fernel, ſavant Médecin d'un le nos Rois;

(1) Préf. pag. 25. Edit. *in* 8.

torp outré sans doute dans son sentiment ; s'éleva avec force contre le mercure. Loin d'admettre dans ce minéral quelque vertu salutaire à l'homme, il le bannit entierement de la Médecine, comme un remede dangereux, infidele, meurtrier : il alla même, plein d'une fureur qu'autorisoient alors ses mauvais effets, jusqu'à charger ceux qui osoient l'employer, d'épithétes les plus odieuses. Ce Médecin, pénétré de l'inefficacité du mercure, ne s'obstina pas à chercher le remede de la vérole dans le regne minéral. Il trouva dans l'animal & le végétal des ressources inconnues jusqu'à lui. Il en tira un remede qu'il administroit avec le plus grand succès, & qui réunissoit la rare & précieuse qualité d'être efficace sans être dangereux. Ce remede étoit un composé de *simples* & de quelque partie animale. Le mercure, ni aucun autre minéral, n'entroient point dans sa composition. Il guérissoit cependant (ce que les partisans outrés du mercure auront peine à croire, malgré les preuves les mieux circonstanciées & les plus authentiques qu'il nous en a laissé) non-seulement les maladies vénériennes les plus graves & les plus invétérées, mais même celles qu'une suite de traitemens par le mercure infructueux, avoient fait dégénérer en affections rhumatismales,

goutteuſes, ſcorbutiques en maladies d'articulations, &c. (1).

III. Les grands hommes ſont au-deſſus du préjugé; eux ſeuls peuvent le combattre avec avantage. Les autorités des Fernel, des Sidenham, des Boerhaave, m'ont ſervi à prouver que le mercure n'a pas été généralement adopté des Médecins pour le *ſpécifique* du mal vénérien; leur doctrine & leurs obſervations me ſerviront à prouver qu'il n'eſt point un véritable *ſpécifique.*

Parmi le nombre preſque infini de *ſpécifiques* prétendus, il n'en eſt qu'un qui ſoit avoué des Médecins, c'eſt le Quinquina. Prenons-le pour modele, & voyons ſi le mercure eſt aux maladies vénériennes, ce que le quinquina eſt à cette eſpece de fiévres intermittentes dont il eſt le *ſpécifique.* Le quinquina, conduit par une main habile, guérit ſeul & par ſa vertu intrinſéque non-ſeulement la fiévre, mais même les ſymptômes fébriles qui l'accompagnent. En eſt-il ainſi du mercure?

Suppoſons un malade qui ait un chancre

(1) Je ne prétends pas affirmer que le virus vérolique dégénéré puiſſe produire de vraies gouttes, de vraies rhumatiſmes, &c. c'eſt aux grands Maîtres de l'art de guérir à décider des queſtions auſſi épineuſes.

un peu profond, un bubon, une crête, un ulcere creux, une gonorrhée un peu opiniâtre, &c. Le Médecin qui connoît la juste valeur du remede qu'il employe n'en attendra pas la guérison de ces différents symptômes, mais il prendra la route ordinaire & brûlera le chancre avec la pierre infernale ou quelqu'autre caustique; il le couvrira d'onguents corosifs, pratique toujours suspecte & souvent infructueuse, & ne se reposera pas du soin de la guérison sur les molécules métalliques qui circulent dans le systême vasculaire: il appliquera sur le bubon des cataplasmes, des emplâtres, tantôt émolliens & tantôt résolutifs, & s'il parvient à le discuter il réussira plutôt à infecter la masse des liqueurs qu'à dissiper entierement la maladie. Si le bubon suppure, ce qui arrive très-souvent au grand degoût des malades, le traitement sera à peu-près celui d'une parotide suppurante ou d'une autre glande en suppuration. Est-ce une crête? il la coupera, en touchera la racine avec la pierre à cautere ou infernale, & cicatrisera ensuite la playe comme une playe ordinaire. A-t-il à traiter un ulcère qui pénétre profondément dans les chairs, son embarras ne sera pas leger; il aura à combattre d'une par la maladie qui, par sa naturre est très-rebelle, & la difficulté d'y

porter les remedes néceſſaires ; de l'autre les impreſſions du mercure qui, par l'irritation qu'il cauſe ſans ceſſe ſur la partie ulcérée, fait renaître à chaque inſtant l'inflammation qu'on s'efforce de détruire, & met ainſi ſans ceſſe de nouveaux obſtacles au deſſechement des chairs d'où depend la cicatrice. Et quelle reſſource lui reſtera-t-il ſi le mercure vient à ſe fixer dans la partie ulcérée & à y former un dépôt par le penchant qu'ont les molécules à ſe réunir ? Veut-il guérir une gonorrhée, le mercure n'entrera preſque pour rien dans le traitement. Quels avantages en effet pourroit-il en attendre, puiſqu'on voit tous les jours une gonorrhée réſiſter à un traitement long & méthodique, *aux grands remedes*, même malgré la diéte ſévére que garde le malade, & la grande quantité de liquide dont il s'abreuve, moyens qu'on ſait être ſi efficaces contre cette maladie ? Boerhaave (1) & Sidenham ont éprouvé cet inconvenient, & ne l'ont pas diſſimulé ; il faut obſerver, dit le Medecin Anglois ; que le mercure ne guérit pas la gonorrhée lorſqu'elle accompagne la V.... & qu'il faut la traiter ſéparément par les remedes qui lui conviennent.

---

(1) *Epiſtola reſponſoria* II pag. *mihi* 394; dans la Préface citée pag 17.

Joignons à ce que nous venons de dire touchant la vertu eſſentielle du mercure contre le virus vérolique, 1°. que malgré tous ſes adjuvans, il arrive ſouvent que le malade n'eſt pas guéri du tout; 2°. que plus ſouvent encore la guériſon n'eſt qu'imparfaite, quelques ſymptômes ſubſiſtants dans leur entier après le traitement, 3°. enfin qu'avec les plus belles apparences de guériſon les malades tombent quelquefois dans des rechutes pires que la premiere maladie.

Que les partiſans outrés du mercure décident maintenant eux-mêmes ſi ceux-là ſont trop difficiles qui ne veulent pas ſe contenter d'un tel remede, & qui ont employé la meilleure partie de leur vie à en chercher un plus efficace.

Je crois avoir montré, 1°. que c'eſt ſans preuve ſuffiſante qu'on nous donne le mercure pour le véritable *ſpécifique* du mal vénérien; 2°. que l'opinion qui en fait un *ſpécifique* n'a de fondement que dans le préjugé; 3°. que c'eſt une prévention très-propre à décourager ceux qui s'occupent de la recherche du vrai *ſpécifique*, de croire cette ſubſtance métallique ſeule, entre les minéraux, les animaux & les végétaux, capable de détruire le virus vérolique.

Je me permettrai encore quelques réfléxions: quoiqu'elles ne ſoient pas du fonds

de mon ſujet, elles ſeront d'autant mieux placées ici, qu'elles renferment les principales conſidérations qui ont donné naiſſance aux premieres tentatives de l'Auteur du remede anti-vénérien végétal, que je propoſe dans la ſeconde partie de cette Diſſertation.

1. Tous les Auteurs qui ont fait des recherches ſur l'origine de la maladie vénérienne, reconnoiſſent des lieux ou foyers où elle exiſte depuis les temps les plus reculés & où elle eſt endémique (1). La plûpart d'eux, principalement Sidenham, en placent un en Afrique vers les côtes de Guinée. Cela poſé je dis que ces peuples avoient un remede quelconque contre ce mal avant la découverte des propriétés du mercure. Ceci eſt irrévocable; quelle que fût leur ignorance l'inſtinct ſeul eût pû le leur indiquer.

2. Lorſque les Européens pénétrerent pour la premiere fois dans la Guinée & les pays circonvoiſins, ils trouverent les habitans de ces vaſtes Contrées plongés dans la plus profonde ignorance Ils ignoroient entierement l'art d'extraire les métaux du ſein

---

(1) Sidenham croit que la V... n'exiſtoit pas en Amérique avant qu'on y eût tranſporté des Negres de la côte de Guinée. *Epiſtola reſponſoria* 2.

de la terre & d'en former les inſtrumens néceſſaires à la culture des champs. Ils étoient donc bien éloignés de les ſoupçonner ſuſceptibles d'êtres employés utilement en médecine. Le haſard leur eût il offert le mercure ? ou ils ne l'auroient point eſſayé, ou les mauvais ſuccès de leur tentative le leur auroient fait abandonner auſſi-tôt. A en juger par le temps & les connoiſſances qu'il a exigé des Européens pour être appliqué avec avantage aux infirmités humaines, ils ne l'euſſent jamais amené au point de le rendre ſalutaire, quand il ſeroit autant analogue à leur conſtitution, que nous ſavons par l'expérience qu'il lui eſt contraire. En un mot, l'application du mercure aux maladies vénériennes, ſa préparation, le *modus* de l'employer, préſuppoſent des connoiſſances que n'ont pas les peuples des côtes de Guinée. Le mercure n'eſt donc pas le remede de la vérole dans cette partie de l'Afrique.

3°. Si le remede des Africains des Côtes de Guinée n'eſt pas minéral, il eſt ou animal ou végétal : quoiqu'il ne ſoit pas aiſé de prouver par les faits que les animaux n'entrent pas dans ſa compoſition, on ſera cependant porté à le croire végétal, ſi on conſidére, 1°. l'ignorance de ces peuples, 2°. les préparations qu'exigent en général

les animaux pour être employés en médecine, 3o. les connoiſſances qu'exigent ces préparations. Nous ſavons au contraire que les végétaux ne ſont jamais plus efficaces que lorſqu'ils n'ont ſouffert aucune préparation Les négres eux mêmes nous en fourniſſent une preuve bien frappante, lorſqu'on les voit guérir avec une plante, une écorce, un fruit, les maladies les plus rébelles, le *pian* même, réputé, avec beaucoup de vraiſemblance, une eſpece de V...; contre laquelle ont toujours échoué nos meilleures préparations mercurielles. Nous croyons avoir ſuffiſamment prouvé, 1o. que ceux qui regardent encore aujourd'hui le mercure comme *ſpécifique* du mal vénérien, & ſon *unique remede*, ſont dans l'erreur; 2o. que cette erreur eſt celle du Peuple, & non celle des Médecins; 3o. que ſi les plus grands Maîtres de l'art de guérir ont vu dans le mercure ſes qualités bienfaiſantes, ils ne ſe ſont pas fait illuſion ſur ſon efficacité dans pluſieurs cas, ſon infidélité & les dangers de ſon adminiſtration; 4o. qu'il eſt probable que le remede uſité chez un Peuple que cette maladie affligeoit, avant de nous être apporté, eſt végétal; 5o. enfin que la poſſibilité d'extirper radicalement le virus vérolique par les ſeuls végétaux, eſt inconteſtablement établie par l'autorité & les ob-

ſervations de Boerhaave, de Fernel, &c. par la raiſon & par l'expérience.

Je pourrois faire un éloge pompeux des vertus médicinales du regne végétal ; faire voir les maladies les plus féroces, domptées par un bois, une racine, une herbe, &c. on y verroit des fievres intermittentes atroces céder au quinquina ; des dyſſenteries rébelles, à l'hypécacuana ; des ſcorbuts horribles, au creſſon, au cochléaria ; des douleurs, des convulſions affreuſes, au ſuc d'un pavot (1)

Ces preuves victorieuſes, lorſqu'il s'agiroit de prouver l'empire du regne végétal ſur les infirmités humaines, formeroient ici une forte préſomption en faveur de la poſſibilité d'extirper le virus vérolique par le ſecours des productions végétales. Mais c'en eſt aſſez pour ceux de mes Lecteurs qui connoiſſent la néceſſité d'un remede végétal, & la poſſibilité de le découvrir ; & c'en eſt trop pour ceux qui nient, par obſtination, tout ce qui n'eſt pas conforme à leurs préjugés, ou à leurs intérêts. Peu jaloux du ſuffrage des derniers, je vais mettre les

(1) Quoique l'opium guériſſe peu de maladies, de quel prix n'eſt il pas, puiſqu'il prolonge, dans certains cas, la vie prête à s'éclipſer, & donne le tems au Médecin de combattre la maladie par les remedes convenables ?

premiers

premiers à portée d'apprécier le ſirop anti-vénérien végétal de M. de Velnos.

REMEDE

ANTI-VÉNÉRIEN VÉGÉTAL

de M. de Velnos.

Ce remede eſt un ſirop ; il tient ſa vertu anti-vénérienne d'un certain nombre de plantes dans leſquelles on n'avoit pas même ſoupçonné juſqu'ici la propriété de détruire le virus vérolique, qu'elles poſſedent éminemment : il eſt agréable au goût ; il paſſe aiſément dans les ſecondes voies : la ſenſation qu'il produit ſur l'eſtomac eſt douce, & à-peu-près celle qu'y cauſe un *apozême ſtomachique amer.*

Effets du Remede.

Il purge doucement ; les malades vont communément à la ſelle une ou deux fois dans les vingt-quatre heures ; les évacuations ſe font ſans tranchée & ſans irritation. La fétidité des déjections eſt toujours plus marquée qu'avant l'uſage du remede, & ſouvent inſoutenable ; elle ſert de bouſſole pour reconnoître la dépuration des humeurs, qui eſt opérée lorſque les excréments reprennent leur odeur naturelle.

Il pouſſe légerement par la tranſpiration : quoique les malades ne ſuent pas, ils ſont ordinairement en moiteur pendant les deux ou trois heures qui ſuivent immédiatement l'adminiſtration du remede. L'odeur de cette excrétion ſouffre la même variété que celle des gros excréments; c'eſt-à dire, qu'elle eſt plus fétide pendant l'opération du remede, & qu'elle rentre de même dans l'ordre naturel à la fin de la dépuration.

Il porte ſon action ſur les reins; les urines augmentent en quantité, & charrient, ſelon la nature des parties affectées & le genre d'affection, des matieres filamenteuſes, glaireuſes, gipſeuſes, purulentes, &c; elles reprennent leur état naturel à-peu près vers le même tems que les autres excrétions.

Ce remede eſt fondant, ſtomachique, emménagogue, &c. Sa propriété de fondre & d'atténuer les humeurs, eſt ſi marquée, qu'il diſſout, ſans le ſecours des applications extérieures, les bubons, les duretés des teſticules, les tumeurs gommeuſes, les caloſités de l'uretre, les bords des vieux ulcères répandus ſur les différentes parties du corps, &c.

La vertu de fortifier l'eſtomac & de faciliter la digeſtion, eſt d'autant plus précieuſe dans un remede anti-vénérien, que rien n'eſt plus ordinaire que de rencontrer

dans la pratique, des malades, dont l'estomac foible & paresseux fait très-mal ses fonctions. Quoique cet accident reconnoisse plusieurs causes, la plus commune est, sans contredit, le long usage des rafraîchissants & des purgatifs qu'on a coutume d'employer contre la gonorrhée & quelques autres symptômes véroliques. Les malades qui sont dans ce cas, se rétablissent difficilement après le traitement, lors même que le virus est parfaitement détruit; & lorsqu'il ne l'est qu'imparfaitement, ils ne reprennent presque jamais des forces suffisantes pour soutenir un traitement nouveau, complet & méthodique. De là, la maladie exigeant plus d'activité dans le remede que les forces n'en peuvent soutenir, on ne peut atteindre le but qu'on s'étoit proposé, & les malades courent nécessairement le risque de ne pouvoir pas recevoir assez de mercure, conséquemment d'être *manqués*, malgré l'habileté du Médecin qui les conduit.

On voit aisément l'avantage d'un remede qui, fortifiant l'estomac, met le malade à portée d'acquérir les forces nécessaires pour soutenir un traitement aussi long & aussi complet que la maladie peut l'exiger.

De la propriété fondante & stomachique, nait sans doute la vertu emménagogue de ce remede. C'est à cet heureux con-

cours qu'on doit attribuer son efficacité contre les fleurs-blanches & les écoulements laiteux du sexe, qui très-souvent cedent à son administration.

Quelqu'un dira peut-être qu'il est assez indifférent qu'un remede anti-vénérien soit ou ne soit pas emménagogue. Mais est-il donc indifférent qu'une femme, atteinte du virus, & privée de cette évacuation salutaire, soit guérie ou succombe; recouvre sa santé ou reste valétudinaire?

Le Sieur de Velnos, qui ne veut voir que ce que l'expérience montre, & annoncer que ce qu'elle atteste, s'étoit contenté, dans la premiere édition de cet ouvrage, de dire un mot en passant de la qualité balsamique du sirop anti-vénérien; il l'ose dire aujourd'hui, sur la foi des guérisons multipliées en ce genre, un remede presque infaillible contre les phthysies vénériennes, espéce de maladie peu connue, très commune & presque toujours mortelle; on en trouve la cause dans un écoulement supprimé, un chancre brûlé, une gonorrhée arrêtée par les astringens.

Méthode curative.

Le tems du traitement peut-être divisé en deux: pendant le premier, le malade garde la chambre & s'y tient chaudement

(1) ; dans le ſecond, il peut ſortir & vaquer à ſes affaires. Le terme ordinaire eſt d'un mois. Les premiers quinze jours ſont employés aux préparations & à prendre le ſirop ; les quinze autres, à la confirmation de la cure qui a été opérée dans le premier période du traitement. Les préparations ne ſont, ni longues, ni diſpendieuſes ; elles conſiſtent à ſaigner & purger le malade, encore ſupprime-t-on la ſaignée lorſqu'il eſt affoibli par la maladie, par quelques traitements antérieurs, par l'âge, &c. Le troiſieme jour du traitement il commence l'uſage du ſirop, qu'il prend dans l'ordre ſuivant :

1°. A ſix heures du matin, le malade étant encore dans ſon lit, prend environ quatre onces de ſirop.

2°. A neuf heures il ſe leve, & commence à boire d'une tiſane preſcrite.

3°. A onze heures & demie il dîne légerement avec des mets de facile digeſtion.

4°. A trois heures il ceſſe de boire de ſa tiſane.

5°. A quatre heures il prend la doſe de ſirop preſcrite pour le matin.

6°. A ſept heures il recommence à boire de la tiſane.

(1) Cette précaution n'eſt néceſſaire qu'en hiver.

7o. A huit heures il soupe.

8o. A dix heures il se couche.

L'usage du sirop est continué dans cet ordre pendant douze jours.

Ici commence le second période. Après la premiere quinzaine, le malade reprend insensiblement sa façon de vivre ordinaire, & continue néanmoins à ne prendre pour toute boisson que la tisane dont il a usé pendant le premier période du traitement. Le trente, ou le trente-cinquieme jour on le purge, & on termine ainsi le traitement.

Rien n'est plus simple que cette méthode. Comme tous les symptômes de la maladie vénérienne partent du même principe, on n'emploie qu'un seul & même agent pour les combattre; ils cedent tous à la destruction de la cause. L'ordre du traitement est toujours le même dans les cas graves; mais dans les affections légeres, telles que chancres, bubons récemment gagnés, gonorrhées, on peut sans inconvénient, le changer & l'accommoder à la situation & aux occupations des malades. On ne panse pas les pustules, les chancres.... on n'applique rien sur les bubons. La plupart de ces *adjuvans* sont au moins superflus ici, & souvent pernicieux dans les méthodes qui en admettent l'usage. Tous les Auteurs qui ont écrit sur les maladies vénériennes ont montré les accidens qui peuvent naître de

l'application des caustiques sur les chancres; des injections astringentes dans l'uretre, des emplâtres répercussifs sur les bubons; je me dispenserai de répéter ce qu'ils ont dit.

Dans la nouvelle méthode, on n'a jamais recours à ces accessoires; l'énergie du remede en dispense. En effet, seroit-ce pour fondre les bords calleux de certains ulcères, qu'on auroit recours aux applications extérieures? Un remede qui résout les duretés des testicules, les exostoses, ne doit-il pas dissiper des engorgements moins compacts, & placés dans des lieux plus perméables, lorsque ses parties, loin d'être dures, rigides, en un mot métalliques, seront douces & balsamiques, telles enfin qu'on les appliqueroit, si l'application extérieure étoit nécessaire. Seroit-ce pour les incarner? Mais la régénération des chairs est une chimere, que notre ignorence a longtems encensée, & que le savoir a enfin détruit. *Mémoires de l'Acad. R. de Chirurg.*

C'est un axiome reçu en Médecine, que *qui mondifie bien, guérit bien*: or quel remede peut mieux opérer la dépuration des humeurs, que le sirop anti-vénérien? Il est altérant; il est évacuant des trois principales voies (1); il attaque le virus par tous

(1) Il est rare que ces trois évacuations se trouvent à la fois augmentées dans le même sujet; on en a cependant des exemples.

ſes côtés, & l'évacue enſuite par les émonctoires vers leſquels il a le plus de penchant à ſe porter; il eſt doux & modéré dans ſon action; on peut, ſans danger, en introduire dans les vaiſſeaux une quantité conſidérable. Son extrême diviſion, ſuite néceſſaire de ſa ſolubilité dans les fluides du corps humain, ſon analogie avec ces même fluides & les vaiſſeaux qui les contiennent, ſont autant d'avantages que n'ont pas les remedes mercuriels, dont la plupart ſont inſolubles dans nos humeurs. A raiſon de la grande quantité de parties actives qui ſe trouvent à la fois dans les vaiſſeaux, & de leur ténuité, il n'eſt point de tuyaux capillaires qu'il ne pénétre, de lames oſſeuſes entre leſquelles il ne ſe gliſſe, de glandes dont il ne parcoure le dédale. S'il n'eſt pas de partie du corps humain où les molécules de ce remede ne ſe portent, il n'y aura pas de ſymptôme qui n'éprouve ſon action; les plus petits vaiſſeaux le recevront diſſous dans les humeurs qui les arroſent, le ſuc nourricier lui-même en ſera impregné, & le portera dans les dernieres ramifications vaſculaires. C'eſt à la ténuité de ſes principes, qu'on doit les ſalutaires effets qu'il produit dans les maladies anciennes & invétérées, contre leſquelles les meilleures préparations mercurielles ont pluſieurs fois

échoué. Rendons raiſon de cette différence de ſuccès.

Sans déterminer le caractere du virus vénérien, on peut dire que ſes effets les plus évidents ſont l'épaiſſiſſement des humeurs, les obſtructions. Les globules mercuriels, toujours trop volumineux, viennent-ils heurter contre la lymphe épaiſſie, qui obſtrue un vaiſſeau, ils agiſſent ſur les premieres molécules avec d'autant plus de force, qu'ils ont plus de maſſe ſous un volume déterminé; ils les preſſent contre les antécédentes; la partie la plus fluide eſt exprimée; le volume total de l'obſtruction diminue, ſa maſſe & ſa dureté augmentent à proportion; le vaiſſeau qui la renferme ſe diſtend juſqu'à ce qu'il ne puiſſe plus, ni céder, ni revenir ſur lui-même. Qu'arrivera-t-il alors? ou le vaiſſeau ſe rompra, ce qui arrive quelquefois, principalement dans les viſceres; ou les globules métalliques enfileront un tuyau collatéral, & n'agiront plus ſur l'obſtacle; les globules ſuivants prendront la même route, &, ſe portant, ſelon les loix de l'hydraulique, là où ils trouvent moins de réſiſtance, laiſſeront ſubſiſter l'obſtruction & la maladie dont elle eſt le foyer. L'expérience vient au ſecours du raiſonnement: combien ne voit-on pas de malades eſſuyer pluſieurs traitements infructueux

entre les mains des plus habiles Médecins ; J'ose avancer comme une observation constante, qu'un malade, qui n'a pas été guéri par un second ou par un troisieme traitement, n'est presque jamais parfaitement guéri par des traitements ultérieurs, quelque soin qu'on apporte dans le choix & dans l'application des préparations mercurielles.

Le remede végétal n'agit point à raison de sa masse ; ce n'est pas en forçant les obstacles, qu'il travaille à les détruire : ses principes sont au contraire legers & subtils, il s'unit aux humeurs, s'introduit avec elles dans les vaisseaux obstrués, ranime leur mouvement languissant, & les dispose à réagir efficacement sur les matieres épaissies qui les oppriment ; il enveloppe les miasmes véroliques, altere leur nature, adoucit leur acrimonie, les *neutralise* pour ainsi dire, & donne la liberté aux globules limphatiques qu'ils enchaînoient, de suivre le torrent de la circulation. Pour montrer dans tout son jour les avantages du remede végétal, je vais les mettre en parallele avec ceux qui appartiennent au mercure, & qui lui sont propres.

1°. Personne n'ignore aujourd'hui que dans la méthode des frictions, quelque urgente que soit la maladie, le Chirurgien

employe un téms long & précieux à des préparations pénibles & dispendieuses, mais d'autant plus nécessaire que la maladie est plus grave & le malade moins en état de les recevoir. Ceci paroîtra un paradoxe & peut-être une fausseté à certaines gens ; aussi n'ai-je que faire de leur suffrage ; ce n'est pas pour eux que j'ai écrit. Il couvre ensuite successivement le corps de pomade mercurielle, & continue avec ordre ces applications pendant un mois ou plus, selon les forces du malade & la gravité de la maladie.

Le temps qu'exigent indispensablement les préparations, qui sont une partie essentielle de la méthode des frictions & de tout traitement dont l'agent est mercuriel ; suffit souvent au nouveau remede pour opérer une guérison parfaite & confirmée. Son usage ne dure ordinairement que douze jours ; dans cet intervalle le virus est presque détruit, les exostoses sont ébranlées, les pustules & les ulcères détergés & disposés à la consolidation, quinze ou vingt jours d'une diéte convenable achevent la fonte des glandes & des exostoses, & la cicatrisation des playes. Dans ces cas urgents où des déperditions de substance considérables de l'arriere-bouche, de l'æsophage, du larynx, où des caries, des douleurs atroces,

des insomnies, des fiévres éthiques, ne permettent aucun délai, le sirop anti-vénérien à l'avantage de pouvoir être donné tout de suite; dès le second jour le malade en commence l'usage, & vers le cinq ou sixieme il a déja reçu du soulagement.

2o. Le Chirurgien prudent & éclairé éxige que les malades restent dans la chambre, tant pendant les préparations que pendant l'administration des frictions. La nouvelle méthode n'exige point de clôture en été, n'en demande que quelques jours en hiver & pour les maladies graves seulement.

3o. Lorsqu'on rencontrera, ce qui est fréquent, des maladies anciennes & graves, qui ne peuvent être détruites que par une salivation un peu forte, dans des vieillards épuisés par l'âge & par les débauches d'un âge moins avancé, tourmentés de maladies secondaires, telles que goutte, rhumatisme, &c, dans des femmes enceintes, foibles & arides, pour qui les bains sont aussi nécessaires qu'impraticables; dans des enfans dont la maladie trop urgente ne permet pas d'attendre un âge plus avancé; dans des adultes enfin attaqués du foie, du poumon, que feront des praticiens prudens? Ils ont vu mille fois les vieillards succomber aux accidens de la salivation, d'autant plus violens & plus dangereux que la fibre est

tendue & ſeche, & qu'ils ſont unis aux douleurs de goutte & de rhumatiſme, qui ne manquent jamais de développer, durant le traitement, toute leur véhémence & leur férocité; les femmes enceintes périr, ſoit par la ſalivation à laquelle elles n'ont pas pu être ſuffiſamment préparées (il eſt queſtion ici des femmes dont la groſſeſſe eſt déja au ſeptieme ou huitieme mois), ſoit par les couches prématurées que produit le mercure par le torp grand mouvement qu'il donne aux humeurs, & les impreſſions déſagréables qu'il occaſionne au fœtus : ils ont vu les perſonnes foibles & ſujettes à des crachements de ſang, à des toux violentes, ou véritablement phtiſiques, être emportées par l'augmentation inévitable de ces maladies : ils ont vu enfin les enfans, par cela même qu'ils ſont enfans, & conſéquemment trop foibles pour réſiſter au bouleverſement de l'économie animale que produit l'action du mercure, périr ſubitement au milieu de la carriere.

On n'a rien de ſemblable à craindre du ſirop végetal. Il calme les douleurs goutteuſes & rhumatiſmales, & les diſſipe quelquefois entiérement (1); il eſt à l'abri de

---

(1) Ce remede guérit aſſ z conſtament les affections goutteuſes & rhumatiſmales, ſi les premieres

l'inconvénient du défaut de préparation pour les femmes enceintes, puisque celle qu'il exige est toujours praticable. Il évite l'avortement, parceque ce n'est pas en forçant les obstacles qu'il les détruit, mais en dissolvant & évacuant doucement la matiere qui les formoit. Les enfans & les phthisiques pourront le prendre avec sécurité; il guérit même la maladie de ces derniers lorsqu'elle est récente & symptomatique.

4°. Dans les complications de vérole avec les maladies cutanées, comme dartres, galle, affection érésipélateuse, quel avantage ne doit pas avoir sur une substance métallique si propre à aigrir des maladies promptes à s'effaroucher, un remede balsamique par sa nature, qui altere & évacue avec tant de douceur & par des émonctoires si variés les matieres âcres & irritantes qui les occasionnent? l'expérienc econfirme cette conjecture, on ne voit jamais ni dartres, ni pustules, survenues à la maladie principale, résister à l'action de ce remede.

---

atteintes n'ont été ressenties que postéri.urement à l'infection du virus. Ne pourroit-on pas en attendre quelque succès, lorsqu'elles se trouveront seules dans le sujet affecté? Il agit, dans le cas de goutte, principalement par les reins. Lorsqu'on laisse reposer l'urine dans un vaisseau, il se forme au fond un dépôt qui égale quelquefois le quart ou le tiers du volume total de l'urine.

5°. Il arrive aſſez communément que le virus vénérien eſt compliqué avec le ſcorbutique. Alors quelque urgente que ſoit la maladie, les Praticiens prudens n'oſeroient adminiſtrer d'abord les anti-vénériens mercuriels : comme les anti ſcorbutiques aigriſſent moins la maladie vénérienne, que les anti-vénériens n'aigriſſent les affections ſcorbutiques, ils attaquent premierement le ſcorbut par les remedes qui lui ſont propres. Mais ſi cette maladie eſt en elle-même ſi difficile a détruire, qu'en ſera-t-il dans cette affreuſe complication ? Pluſieurs mois ſuffiront à peine pour émouſſer ſenſiblement le virus ſcorbutique; & après avoir épuiſé le malade pat le premier traitement, & laiſſé le champ libre à l'accroiſſement des ſymptômes vénériens, le Médecin reviendra ſur ſes pas pour éprouver l'inefficacité des remedes mercuriels, qu'il avoit d'abord ſi ſagement prévue.

Cette complication n'eſt pas un obſtacle à la guériſon de la maladie principale attaquée par le remede nouveau. Elle ne change rien dans le traitement. On eſt diſpenſé d'avoir recours aux anti-ſcorbutiques proprement dits. On épargne le temps & le dégoût de ce premier traitement, ſouvent infructueux. Loin que le malade ait à craindre les effets du ſyrop anti-vénérien ſur le levain ſcorbutique, il a lieu d'en eſpérer les plus

grands avantages : on a vu ſouvent les ſymptômes du ſcorbut diſparoître les premiers, & plus ſouvent encore ces deux maladies diſſipées à la fois à peu près dans le même eſpace de temps qu'exige la vérole univerſelle ſans aucune complication.

6°. Le gland eſt en même temps la partie la plus expoſée & la plus propre à recevoir le virus : après la fréquentation d'une femme gâtée il s'enflamme, le prépuce ne pouvant le contenir revient ſur le corps de la verge, de là le paraphimoſis. Si par la conformation primordiale, le prépuce eſt long & avancé, s'il eſt arrêté ſur le gland par des chancres avec leſquels il a contracté adhérence, il y aura phimoſis. Lorſque ces accidens réſiſtent aux moyens ordinaires, le fer devient l'unique reſſource. Dans le premier cas la ſaine pratique veut qu'on coupe la bride, afin de prévenir la gangrene & la chûte du gland, malheur que la négligence des malades ou l'horreur du fer rendent trop fréquent : dans le ſecond on a accoutumé de pratiquer deux opérations différentes ; l'une conſiſte à diviſer le prépuce juſqu'à la racine du gland, l'autre à l'emporter entiérement. L'une ou l'autre de ces opérations eſt abſolument indiſpenſable, lorſque l'adhérence eſt forte, ancienne & étendue. Quoi de plus fréquent que l'application du fer,

de la pierre infernale, à cautère, sur les bubons qui viennent à suppuration ? sans parler des douleurs, de la mal propreté, du dégoût qui suivent ces opérations, quel désagrément n'y a-t-il pas à avoir tous les jours sous les yeux des cicatrices qui retracent sans cesse aux malades le souvenir de leur débauche, de leur souffrance & de leur malheur.

Toutes ces opérations & les douleurs qui les accompagnent sont évitées par le remede végétal. Le second jour du traitement l'inflammation se calme & la suppuration s'établit ; le cinq ou sixieme le gland & le prépuce sont presque dans leur état naturel. La suppuration continue par la seule action du remede qui circule dans le systême vasculaire, & la détersion s'opére : les chancres détergés se cicatrisent : les bubons récents ne viennent jamais à suppuration, si elle n'est pas trop avancée lorsqu'on commence l'usage du remede : les matieres purulentes s'évacuent par la voie des urines. Les maladies dont je viens de parler sont de la derniere conséquence, tant par les dangers qui les accompagnent, que par la honte qui les suit : combien de fois la paix & l'union des familles n'ont-elles pas été troublées par les traces ignominieuses de libertinage, qu'une jeune épouse a remarquées sur son jeune époux.

7°. La méthode des frictions & toutes celles qui ont le mercure pour mobile, ont des accidens qui en sont inséparables : les glandes salivales se gonflent, le visage & la tête s'enflent, la langue grossit & sort de la bouche, la respiration & la déglutition deviennent difficiles, la fiévre survient, succéde le délire, l'assoupissement ; la léthargie & quelquefois la mort. Si le malade a la poitrine foible, s'il est sujet à la toux, au crachement de sang, ces maux augmentent & le dernier est toujours dangereux. Est il sujet aux vapeurs, attaqué de goutte ? il en sera beaucoup plus tourmenté durant le traitement : la violence des douleurs produira la fiévre, & elle peut avoir une issue malheureuse : les femmes enceintes se blessent si la grossesse est déja avancée, trop heureuses si la suite la plus funeste de cet accident est l'infructuosité des remedes. Tous ces écueils évités même s'il étoit possible, le mercure ne laissera-t-il pas quelques traces de son action ? Tantôt une extrêmité retirée, tantôt des distorsions des levres, des tremblements dans les membres, ne décelleront-ils pas l'agent qui les a produits (1) ?

---

(1) Je ne prétends pas insinuer que tous ces accidents se trouvent réunis dans le même sujet, ni que l'habileté du Médecin n'en puisse diminuer le nombre & le danger.

Un coup-d'œil jetté ſur la façon d'agir du ſirop, fera ſuffiſament connoître qu'on n'a pas d'accident ſemblable à en appréhender. Son action ſe borne à changer la craſſe des humeurs, & à évacuer lentement, & avec douceur, les impuretés qui les vicient. Le Médecin peut d'ailleurs augmenter & diminuer ces évacuations, ſelon les indications qu'il a à remplir: il eſt toujours maître de ſon remede, & le dirige à ſon gré.

On verra aiſément qu'il n'y a point de ſalivation à craindre de la part du remede nouveau, conſéquemment qu'il épargne aux malades les ſouffrances & les dangers qui la ſuivent. Tout le monde ſait que le mercure eſt le ſeul corps connu capable de produire cette évacuation extraordinaire.

8°. La gonorrhée eſt le plus commun des ſymptômes vénériens, & le plus difficile à détruire. Malgré la haute opinion qu'on a du mercure, on reconnoît qu'il eſt ici d'une foible reſſource. Les rafraîchiſſants ſont d'abord mis en uſage; on paſſe enſuite aux déterſifs, qu'on aide des purgations mercurielles ſouvent répétées. Pendant ce tems, le malade doit garder une diéte exacte, éviter les boiſſons ſpiritueuſes, les exercices même modérés; car le moindre petit écart dans la conduite

ranime la maladie prête à s'éteindre. Lorsque tout succede heureusement, la gonorrhée ne dure qu'un mois & demi, deux mois. Mais où trouver des malades qui gardent strictement les regles qui leur sont prescrites ? On ne s'accoutume pas à se croire malade quand on n'a qu'un écoulement ? & le plus grand effort dont le malade soit susceptible, est de se conduire sagement pendant le premier période de la gonorrhée ; c'est-à dire, pendant le tems d'inflammation & de souffrance. S'il arrive donc, que par accident ou par son opiniâtreté, la gonorrhée soit portée au-delà du terme de deux mois, elle change, pour ainsi dire, de nature, & tous les premiers moyens deviennent inutiles. Les astringents sont prodigués sous toutes les formes ; bols, tisanes, injections, tout en est chargé. Malgré ces médicaments trompeurs, la plupart des gonorrhées se soutiennent plusieurs années, presque dans toute leur vigueur. On ne peut cependant dissimuler qu'il n'y en ait qui cedent à cette dangereuse méthode ; l'écoulement se supprime sans se tarir ; la matiere reflue intérieurement ; engorge les prostates, les testicules ; infecte la masse des humeurs ; les ulcères de l'uretre prennent un caractere de malignité, qui les rend intraitables ; leurs bords se gonflent, & forment les carnosités qu'on a long tems cru

fauſſement de véritables excroiſſances charnues, implantées dans les parois de l'uretre. Une gonorrhée de cette nature n'eſt preſque jamais parfaitement guérie. On parvient à diminuer la quantité de l'écoulement; mais outre que les ulcères ne ſont pas cicatriſés, il coule toujours quelque goutte de matiere blanche, brune, jaune, &c. principalement le matin. Ces reſtes ſont trop ſouvent méconnus des malades. Ils ſe laiſſent aiſément perſuader que ces petits écoulemens viennent du relâchement des parties. Mais, dit Sidenham (1), ces malheureux éprouvent, à leur grand dommage, que ce ſont des marques trop certaines de la préſence du virus, qui, quoiqu'émouſſé, eſt prêt à exciter de nouveaux ravages à la premiere occaſion, ſoit qu'elle lui ſoit fournie par la boiſſon, par l'exercice, ou par quelqu'autre cauſe ſemblable.

Les eaux minérales aſtringentes ſont encore une des reſſources de cette méthode; on les emploie communément vers la fin des gonorrhées opiniâtres, pour enlever un reſte d'écoulement qu'on regarde comme bénin. Ce ſecours n'eſt, ni sûr, ni exempt de danger; ſi le virus eſt entierement détruit, il pourra n'être qu'inefficace; mais s'il reſte encore quelque peu de levain vé-

(1) *Epiſt. Reſponſ.* 11, pag. 382.

rolique, les eaux minérales le fixent, & donnent naissance aux duretés des testicules, aux carnosités de l'uretre, à la rétention d'urine, &c....

Ces deux dernieres maladies, très-communes aujourd'hui, sont le terme auquel vont aboutir les gonorrhées qui résistent aux remedes ordinaires, & les malheureux qui en sont atteints sont d'autant plus à plaindre, qu'elles sont plus cruelles & plus difficiles à guérir.

Le secours le plus efficace qu'on ait connu jusqu'ici contre les carnosités, est, sans contredit, les bougies. Mais ce moyen n'est pas toujours praticable, il est souvent inefficace, & très-souvent dangereux. Peu de malades peuvent souffrir l'application des bougies : l'uretre, trop sensible, irrité par leur présence, fait éprouver au malade des douleurs qui l'obligent à les supprimer. qu'il s'obstine à les garder, on verra survenir l'inflammation de l'uretre & du corps de la verge, la chûte dans les bourses des matieres purulentes, qu'on se proposoit d'attirer audehors, des dépôts au périnée, les rétentions d'urine qu'on vouloit prévenir, &c. Ces accidents évités, peut-on d'ailleurs espérer une guérison radicale de cette espece de traitement ? Non, sans doute. Il y a dans l'uretre des ulcères vénériens rébelles, dont

les bords, plus ou moins relevés & endurcis, forment les carnosités qu'on cherche à détruire. Ces ulcères tiennent leur opiniâtreté du virus qui les abreuve; il faut donc le détruire: voilà le nœud. Peut-on raisonnablement attendre cet effet des bougies? L'expérience a décidé la question; & des malheureux sans nombre, passant leur vie entre les souffrances horribles qui accompagnent la rétention d'urine, & les horreurs de la mort prête à fondre sur eux à chaque instant, disent assez que ce n'est pas en faveur des bougies qu'elle a parlé.

La méthode de M. de Velnos ne connoît point cette variété de remedes; elle est toujours simple & toujours uniforme. Les différents traitemens ne sont variés que par leur durée, & le remede, que par son intensité, qu'on proportionne au degré d'infection du corps malade. Un traitement de dix ou douze jours suffit pour une gonorrhée récente; une gonorrhée plus ancienne en demande un de vingt ou vingt-cinq jours. Lorsque les prostates sont dures, & presque squirrheuses, ce qui n'est pas rare, le traitement est soutenu plus long-tems. Enfin quand la gonorrhée est compliquée avec des carnosités dans l'uretre, le traitement est quelquefois porté jusqu'à la sixieme semaine.

Il seroit assez difficile d'allier la possibilité de guérir par un remede interne sans to-

piques les carnosités de l'uretre, avec l'idée d'un morceau de chair bien organisé, implanté dans quelqu'endroit de ce canal; mais cette notion est fausse. Les carnosités prétendues sont des bords de certains ulcères rébelles, qui s'élevant au dessus de la surface du conduit de l'urine, rapetissent son calibre dans l'endroit où ils sont placés. C'est l'idée qu'on doit avoir des carnosités, ou callosités, noms impropres que l'erreur a introduits, & que le préjugé soutient.

En supposant, comme il est vrai, que les embarras de l'uretre viennent du gonflement des chairs, & que les rétentions d'urine sont causées par ces embarras, il est facile de prouver qu'un médicament interne peut guérir ces deux maladies : l'action d'un remede interne peut produire la détersion d'un ulcère, & la nature se suffit à elle-même pour le cicatriser ; la détersion faite suppose des chairs louables, des chairs louables ne dépassent pas la partie où est située la plaie, la cicatrisation affermit les chairs dans la situation où elle les trouve ; cette derniere opération achevée, plus de bords élevés, plus d'embarras, finalement plus de rétention d'urine (1).

(1) C'est une erreur de croire que toutes les especes de rétentions d'urine, qui ont été déterminées

Le

Le ſublimé eſt un des plus puiſſants poiſons corroſifs. Annoncé par un Médecin célebre comme remede anti-vénérien ; ce ſel quittant tout-à-coup le caractere de poiſon ſubtil, eſt devenu un médicament bénin & efficace. Ce remede, puiſqu'enfin on veut lui donner ce nom, que le grand Boerhaave n'adminiſtroit qu'en tremblant, & dont il ne permet l'uſage interne, qu'à condition qu'il ſera adminiſtré *prudemment par un Médecin prudent*, eſt aujourd'hui dans les mains des élèves en Médecine & en Chirurgie, dans celles du public entier ; c'eſt la panacée des empyriques & des charlatans. La modicité du prix de ce poiſon, & la facilité qu'on trouve à ſe le procurer, l'ont mis en vogue ; il faut eſpérer que ſes pernicieux effets le replongeront bientôt dans l'oubli auquel il eſt deſtiné : cet inſtant heureux arrivera toujours trop tard pour le bien de l'humanité. J'exhorte (dit un Profeſſeur célebre par ſes talents, (*) tous les Médecins à ne jamais adminiſtrer ce ſel corroſif intérieurement, s'ils veulent conſerver la tranquillité

---

par des maladies vénériennes, ont pour cauſe des embarras de l'uretre. Cet accident a une infinité d'autres cauſes qu'il ſeroit trop long de détailler ici.

(*) Frid. Cartheuſer, Pharmacologie. pag. 447

de leur conſcience, & leur réputation ſans tache; car les effets pernicieux de ce poiſon, lors même qu'ils ne ſe font pas ſentir immédiatement après l'uſage qu'on en fait, n'en deviennent très-ſouvent que plus terribles, après un eſpace de tems conſidérable.

On ne sera pas faché de trouver réunis ſous un même point de vue, les principaux avantages du Sirop anti-vénérien.

1°. Il n'éxige d'autre préparation que la ſaignée & la purgation.

2°. Il eſt peu diſpendieux, à cauſe de la ſimplicité du régime & de la briéveté du traitement.

3°. Il n'oblige à garder la chambre que pendant un petit nombre de jours, que l'on peut même abréger dans certaines ſaiſons; & à l'égard des perſonnes d'une conduite ſage & précautionnée. La clôture eſt ſuperflue dans le cas de maladies légeres & récentes.

4°. Il eſt commode & agréable à prendre, & peut-être aiſément dérobé aux yeux des curieux.

5°. Il agit par les voies les plus naturelles.

6°. Il ne produit aucun dérangement dans l'économie animale, & ne laiſſe pas après lui des ſuites funeſtes. Il eſt au contraire d'obſervation, qu'il fortifie l'eſtomac, & qu'il eſt ſingulierement ſalutaire aux poumons.

7°. Les complications les plus épineuſes ne reſtreingent pas ſon efficacité ; il détruit conſtamment le virus vénérien, & guérit ſouvent les maladies acceſſoires, telles que ſcorbut, goute, rhumatiſme.

8°. Il guérit les chancres, les poulains, les phymoſis & paraphimoſis, ſans le ſecours du fer & des cauſtiques, & en général ſans aucune application ; les bubons ne ſuppurent jamais lorſqu'ils ſont pris à tems.

9°. Il guérit toujours les maladies vénériennes ſimples, quelqu'anciennes qu'elles ſoient ; les gonorrhées ordinaires ne ſe ſoutiennent jamais juſqu'à la fin du traitement de la V... univerſelle : on voit même ſouvent les fleurs-blanches du ſexe diſparoître avec les autres ſymptômes.

10°. Il détruit conſtamment les dartres & autres maladies cutanées, qui reconnoiſſent une cauſe vénérienne, & quelquefois celles qui ont un autre principe.

11°. Comme il agit davantage par tel ou tel émonctoire, ſelon les diſpoſitions individuelles du ſujet, il eſt propre à tous les tempéramens, & efficace dans tous climats.

12°. Les derniers quinze jours du traitement, ſont un tems de convaleſcence, & les malades ſortent des remedes avec plus d'embonpoint qu'ils n'y étoient entrés.

Pour ne rien négliger de ce qui

peut concourir à prouver authentiquement l'efficacité du remede qu'on propose, on joindra ici un petit nombre d'Observations choisies; elles formeront un tableau général des maladies vénériennes, & nous espérons que leur authenticité aura de quoi convaincre les moins crédules (1).

Observation premiere.

Bubon, chancre, œdeme aux jambes, ulcère entre chaque doigt du pied, Rhagades.

Un malade, âgé de vingt-un ans, avoit un chancre au prépuce, un bubon à l'aîne gauche, des rhagades à l'anus & des ulceres très-douloureux entre chacun des doigts du pied; les douleurs qu'il souffroit étoient si fortes & si soutenues, qu'il avoit passé un mois sans prendre de sommeil. Il fut mis à l'usage du sirop végétal le 19 Septembre 1762; dans l'espace de vingt deux jours tous les symptômes ci-dessus mentionnés disparurent,

(1) Quoiqu'on eût pu donner un plus grand nombre d'Observations, on a cru cependant devoir se borner à celles qui présentent des cas différents, pour ne pas trop allonger cette Dissertation. Elles sont fidélement extraites des certificats délivrés par les Médecins dont ils est fait mention au bas de chacune : on n'y avance rien dont M. de Velnos n'ait en main les pieces justificatives.

ſans qu'il eût été fait aucune application de topiques, ni ſur les plaies, ni ſur le bubon.

Ce malade a été vu avant, pendant & après la guériſon par MM. Paris, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, & Moreau des Ravieres, Médecin ordinaire du Roi.

Observation II.

Gonorrhée ancienne.

Un malade, âgé de 55 ans, avoit, depuis trente ans, une gonorrhée, qu'il n'avoit ceſſé de faire médicamenter pendant ce long eſpace de tems; elle avoit réſiſté à tous les remedes, aux aſtringents même les plus forts. Il fut traité au mois de Février 1763; la gonorrhée fut terminée en 23 jours : on jugea cependant à propos de ſoutenir le traitement juſqu'au quarante-deuxieme, pour procurer une cicatrice ſolide au vieux ulceres qui la formoient.

Ce malade a été vu par M. Faure de Beaufort, Médecin ordinaire du Roi.

Observation III.

Vérole & Groſſeſſe.

Au mois de Janvier 1764, une Dame enceinte, craignant pour la ſanté de l'enfant

qu'elle portoit ; consulta M. de Velnos ; il jugea l'administration de son remede nécessaire, & une grossesse de huit mois & quelques jours ne lui parut pas une contre-indication suffisante. Le remede fut administré à la malade avec tout le succès possible ; & elle accoucha très-heureusement le vingtiéme jour du traitement. L'enfant n'a conservé aucune empreinte de la maladie de la mere, qui étoit trop ancienne pour que le jeune nourrisson n'en eût pas été infecté. Il parut très-sain en naissant, & il jouit encore aujourd'hui d'une très-bonne santé.

Cette Dame a été vue par M. Petit pere, premier Médecin de Mgr. le Duc d'Orléans, & par M. Petit fils, Médecin ordinaire du même Prince ; tous deux Commissaires nommés par la Commission Royale de Médecine, pour observer les effets du nouveau remede.

OBSERVATION IV.

Chancre au gosier, gonorrhée, douleurs nocturnes.

Un soldat du Régiment des Gardes Suisses, âgé d'environ trente ans, s'adressa à M. de Velnos au mois de Mars 1762. Il avoit 1°. un chancre profond dans l'arriere-bouche d'environ huit lignes de diametre ; 2°. une gonorrhée ; 3°. des douleurs noc-

turnes, aſſez vives pour ne laiſſer au malade qu'un ſommeil inquiet & momentané. Trois traitements complets, faits, tant dans ſon Régiment, qu'à Aix en Provence, & à Paris, n'avoient point affoibli ces ſymptômes, au contraire l'ulcère de la gorge devenoit de jour en jour plus conſidérable. Il prit le ſirop de M. de Velnos pendant quatorze jours. La gonorrhée, après avoir paſſé par les différentes nuances qui ſe trouvent entre le verd & le blanc, fut entierement terminé le neuvieme jour; le onzieme il tomba une eſcarre du chancre du goſier; il en tomba une ſeconde le dix-neuvieme; une troiſieme le vingt-ſixieme, & le trente, la cicatrice parut belle & ferme. Il y avoit déja quelques jours que le malade ne ſentoit plus les douleurs qui le tourmentoientauparavant, & qu'il repoſoit à-peu-près comme en ſanté; le quarantieme il reprit la façon de vivre & les fonctions de ſon état.

Ce malade a été vu par M. Petit pere, par M. Bercher, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, & ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & par M. Petit, fils.

Orservation V.

Gonorrhée, embarras dans l'uretre; rétention d'urine.

Un malade âgé de 28 à 30 ans avoit de

puis dix-ans une gonorrhée avec des embarras dans l'uretre. Il avoit passé ce nombre d'années entre les mains de différentes personnes de l'Art, au nombre de dix-sept. Cependant, loin que sa maladie eût été détruite, il lui étoit survenu, depuis un certain nombre d'années, des rétentions d'urine, dont les attaques devenoient de jour en jour plus fréquentes. L'uretre avoit beaucoup souffert, tant par la fréquente introduction de la sonde, que par celle d'un jeune jet d'arbre, que le malade s'étoit introduit lui-même étant à la chasse, obsédé par une attaque de rétention d'urine de la derniere violence. Il fut mis à l'usage du sirop au mois de Juin 1764, qu'il continua pendant dix-sept jours; il commença d'uriner librement du cinq au sixime jour. La facilité de rendre les urines devint de jour en jour plus marquée; enfin il fut parfaitement guéri dans l'espace de six semaines; il n'a point eu d'attaque depuis cette époque, & il continue à uriner avec aisance.

Ce malade, qui est attaché à S. A. S. Mgr le Prince de Conti, fut confié à M. de Velnos par M. de Chabrillan, Commandeur de Malthe, & premier Gentilhomme de ce Prince. Il a été vu par M. de Quercnet, Médecin de la Faculté de Mé-

decine de Paris, après la guérison seulement.

Observation VI.

Ozéne, surdité, cœcité momentanée.

Un malade, âgé d'environ 36 ans, fort & bien constitué, avoit, depuis dix-huit mois, 1°. un enchifrenement habituel, avec chaleur dans le nez & dans les sinus frontaux; 2°. le nez enflé & tendu; 3°. une tache violette permanente sous le grand angle de l'œil gauche; 4°. il étoit presqu'entierement sourd dans certains tems, & il avoit constamment de la difficulté à entendre; 5°. lorsqu'il avoit lu ou écrit pendant quelques instants, sa vue se troubloit, & il ne distinguoit plus les petits objets: dans ces circonstances, sa mémoire étoit si débilitée, qu'elle ne lui fournissoit, qu'avec beaucoup de contention, les idées les plus familieres. Le malade attribuoit tous ces accidents à des froids extrêmes qu'il avoit soufferts en Allemagne pendant la derniere guerre, & il ne les imputoit pas du tout au virus vénérien. Cependant l'inefficacité des meilleurs remedes, appliqués par des mains habiles, le détermina à s'adresser à M. de Velnos, le 18 Mars 1764; il subit un traitement de dix-huit jours par le sirop végétal. Au bout de ce tems l'enchifrenement étoit

presqu'entiérement dissipé, la tache détruite, le nez naturel ; il voyoit distinctement après les plus longues lectures ; il entendoit aussi parfaitement qu'avant sa maladie, & sa mémoire étoit dans toute son intégrité. Sa santé s'est soutenue jusqu'aujourd'hui, & aucun des symptômes ci-dessus mentionnés n'a reparu.

Ce malade a été vu par MM. Bercher, Médecin de la Faculté de Paris, Faure de Beaufort, Médecin ordinaire du Roi, M. Casin, Chirurgien de Paris, & autres personnes de l'Art.

Observation VII.

Vérole, scorbut, carie à un des os palatins.

En 1763, au mois de Juin, un malade, âgé de 35 à 40 ans, assembla en consultation MM. Astruc, Petit, pere & fils, la Faye, Moreau, &c. Un ulcere considérable dans l'arriere-bouche, un autre ulcere au palais, avec carie à un des os palatins, un engorgement considérable dans les glandes maxillaires & parotides, les gencivesnoires & ulcérées, des douleurs vagues dans les cuisses & dans les jambes, les mêmes extrêmités œdémateuses, & couvertes de taches livides, firent décider aux Consultants que la maladie étoit une complication de vérole & de

ſcorbut. Ils n'enviſagerent qu'un avenir triſte pour ce malheureux, & prononcerent à peine ſur l'eſpece de traitement qui pouvoit lui convenir. MM. Petit pere & fils, à qui le remede de M. de Velnos étoit plus particulierement connu qu'aux autres Conſultants, furent d'avis de le confier à ſes ſoins. Le ſirop végétal lui fut adminiſtré pendant douze jours. Dès le cinquieme, il commença à avaler des aliments ſolides, ce qu'il n'avoit pu faire depuis long-tems; le dix-huitieme, les extrêmités inférieures étoient déſenflées, & avoient repris leur couleur naturelle; le vingt-cinquieme, l'engorgement des glandes étoit entierement détruit; le vingt-ſixieme, il tomba un os palatin. Les ulcères tant du palais que de la gorge, parurent cicatriſés vers le trentieme jour du traitement. Il eſt à propos d'obſerver que le ſieur de Velnos ne fit uſage, ni des gargariſmes, ni d'aucune autre application extérieure. Le malade parut être bien guéri le trente-cinquieme, & repartit pour la Province, après que M. de la Faye eut eu la bonté de lui faire appliquer une lame de métal au palais pour remplir le vuide qu'avoit laiſſé l'os palatin par ſa chute.

Ce malade n'a été vu après ſa guériſon que par MM. Petit pere & fils, & par M. de

la Faye. M. Petit pere a eu occasion de le revoir un an après ; & l'a trouvé en parfaite santé.

Observation VIII.

Rhumatisme gouteux, soubçonné compliqué avec le virus vénérien.

Un malade âgé de 38 ans, fort & robuste, eut en 1745 une gonorrhée ; il fut traité, & se crut guéri. Il jouit d'une bonne santé jusqu'au mois de Juillet 1752. Le 24 de ce mois, s'étant couché & endormi, libre & dispos de tous ses membres, il s'éveilla perclus. Cette maladie fut traitée comme rhumatisme gouteux. Le mouvement revint un peu, & le malade se fit transporter à Paris, où il fut traité par les *grands remedes*, sous la conduite d'un des plus célébres Chirurgiens de cette Ville. Ce traitement laissa les choses dans l'état où elles étoient. Il alla aux eaux de Bourbon, & en revint avec la liberté presqu'entiere de tous ses membres. Au mois de Juillet 1758, même attaque, même perte de mouvement, même traitement de la part des Médecins qui l'avoient traité la premiere fois, même succès. Même attaque encore au mois de Juillet 1759 & 1760. Cette derniere année, les eaux de Bourbon n'ayant pas produit d'aussi bons effets que les années précédentes, le malade y revint en 1761 & en 1762 au mois de Mars. L'effet de ces eaux ne fut point heu-

reux dans cette derniere époque ; car, pendant que le malade en usoit, il se sentit saisi par l'attaque, qui fut plus lente que les années précédentes. La fiévre se mit de la partie, la tête s'embarrassa, & il courut risque de perdre la vie. Ses membres devinrent de jour en jour plus roides & plus douloureux, jusqu'à ce qu'enfin il ne lui resta plus d'autre mouvement que celui de la mâchoire. Dans cet état il soutint, en 1762, deux traitements complets de quatre mois chacun, l'un par des bols anti-vénériens, l'autre par le sublimé corrosif. Tant s'en faut que ces drogues lui rendissent la liberté des membres, au contraire il perdit celle de la mâchoire pendant le premier traitement. Il resta dans cet état jusqu'au mois de Mars 1764, qu'il s'adressa à M. de Velnos. Il fut visité, & l'on trouva 1°. la tête immobile & couverte de pustules jaunes, larges & très puantes ; 2°. les vertebres du col renflées considérablement & étroitement liées entr'elles ; 3°. la poitrine serrée à un tel point, que le malade souffroit les plus vives douleurs, lorsqu'un éternument, ou quelqu'autre cause, produisoit une inspiration ou expiration plus forte que de coutume. Le bras droit étoit plié & immobile, & les condyles de l'humérus considérablement renflés ; le gauche à-peu-près dans le même état ; les jambes immobiles,

œdémateuſes & couvertes de puſtules de la nature de celles de la tête. Les ongles, tant des pieds que des mains, étoient épais & incruſtés dans des enveloppes d'une matiere plâtreuſe, telle qu'on la trouve dans la plupart des gouteux (1). Il prit le remede de M. de Velnos pendant vingt-un jours à différentes repriſes dans l'eſpace de trois mois. Les puſtules, tant de la tête que des jambes, ſe trouverent alors détruites, l'œdême des jambes diſſipé, la reſpiration libre & les mouvements aſſez aiſés pour que le malade pût ſortir de ſon lit ſeul, marcher dans ſa chambre ſans bâton, écrire, ſe lever de ſon ſiege, monter & deſcendre un eſcalier à l'aide d'une béquille. Cette année 1765 le malade, ayant continué l'uſage du ſuſdit remede, commence à aller dans les rues, à l'aide d'une canne, & à faire des courſes aſſez conſidérables. Les mouvements deviennent plus libres de jour en jour, & on eſpere un parfait rétabliſſement. Il eſt à obſerver que, tant pendant le traitement que pendant le tems intermédiaire, ſes urines n'ont pas ceſſé de charroyer une matiere plâtreuſes, qui, recueillie & peſée, donna près d'un demi gros par jour.

---

(1) Cette cure demanderoit des détails que la nature de cet Ouvrage ne comporte pas; ceux qui en ſeront curieux les trouveront chez M. de Velnos, qui ſe fera un devoir de les communiquer.

Ce malade a été vu par MM. Petit pere & fils, Faure de Beaufort, Médecins, & Bourgeois, Chirurgien de Paris.

OBSERVATIONS IX.

Vérole, ulcère au nez, exostoses, goute, convulsions.

Au commencement de 1763, il se présenta à M. de Velnos une Dame attaquée depuis treize ans de tout ce que la V... a de plus affreux; nachyloses, vraies ou apparentes, dans l'articulation de l'avant-bras avec le bras droit, de l'une & l'autre jambe avec le pied; exostoses aux extrêmités inférieures du tibia & du péroné des deux côtés, au milieu du coronal, à la partie inférieure de l'humérus droit, & à la supérieure du cubitus du même côté; le volume de ces deux os, dans leur articulation, étoit double du naturel; l'avant-bras immobile & fléchi, faisoit un angle droit avec le bras; le biceps retiré: cette articulation étoit aussi fixe & aussi immobile que si elle eût été réellement anchylosée; ulcère rongeant au nez, avec destruction totale d'un de ses cornets inférieurs; douleurs aiguës dans la région du foie; convulsions quotidiennes horribles, attaques de fréquentes passions hystériques, goute, &c; accidents dont la violence étoit telle qu'un des plus célébres Mé-

decins de cette Ville, qui depuis un demi siecle, jouit de la réputation la plus brillante & la mieux méritée, s'étoit vu contraint d'accorder à la malade jusqu'à cent soixante-douze gouttes de laudanum liquide de Sidenham par jour, moyen encore trop foible pour appaiser ses douleurs. L'étrange complication de tant de maux effrayoit d'autant plus les Médecins, qu'on ne leur laissoit pas ignorer les suites malheureuses qu'avoient eu sept traitements différents, conduits par autant de Médecins ou Chirurgiens de Paris; tous avoient eu la douleur de voir augmenter la maladie avant que la malade sortît de leurs mains. M. de Velnos, se reposant sur la bénignité de son remede, osa en tenter l'usage, encouragé par M. Petit, premier Médecin de son Altesse Sérénissime Mgr le Duc d'Orléans, qui a daigné l'aider de ses conseils pendant tout le cours du traitement. Dès le cinq ou sixieme, la malade se trouva soulagée; le neuvieme l'ulcère du nez étoit détergé, & ne donnoit plus de suppuration; le dix-huitieme les convulsions furent considérablement diminuées, & la douleur à l'hypochondre droit presqu'entierement éteinte. Le traitement fut continué pendant environ deux mois, après lesquels il ne paroissoit plus d'exostose: la malade marchoit

librement, n'avoit plus de convulsions; l'ulcère du nez étoit parfaitement cicatrisé; elle avoit repris son embonpoint ordinaire; ses regles, supprimées depuis longtems, étoient rétablies; enfin elle jouissoit d'une parfaite santé. Elle s'est remariée depuis, & n'a jamais ressenti la moindre atteinte de son ancienne maladie.

Cette Dame a été vue par MM. Astruc, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, Bercher, Médecin de la Faculté de Médecine de Paris, Petit, pere & fils, Médecins de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans, Faure de Beaufort, Médecin du Roi.

OBSERVATION X.

Vérole avec plaie considérable à l'aîne, chancre, fievre hectique, &c.

En 1763, un Amériquain âgé d'environ 36 ans eut trois gonorrhées dans l'espace de six mois. Au mois d'Août, même année, il gagna un bubon vénérien. Cinq jours après l'apparition de ce symptôme, il s'adressa à une personne de l'art, dont le traitement ne fut pas heureux. Il passa dans d'autres mains: même défaut de succès. Un troisieme traitement eut le même sort; enfin après sept mois d'usage des meilleures prépara-

tions mercurielles, voici quel étoit ſon état lorſqu'il ſe confia à M. de Velnos au mois de Février 1764; 1°. on voyoit à l'aîne droite une playe de cinq pouces de longueur, allant de la ſymphiſe des os pubis juſqu'au de-là de la crête antérieure & ſupérieure de l'os des îles, & de deux pouces de l'argeur de haut en bas. Cette playe étoit livide & puante, & abreuvée d'une ſanie corroſive; ſes bords étoient gonflés & couverts de petits chancres. Les muſcles qui prennent leur attache à l'os des îles avoient été diviſés en partie, tant par la ſanie que par l'inſtrument tranchant. Cette grande déperdition de ſubſtance avoit occaſionné pluſieurs hémorrhagies, qui firent ſouvent craindre pour la vie du malade. 2°. A la naiſſance de cette playe étoit placé un ſinus de deux lignes de diamêtre, & d'environ deux pouces de longueur, qui perçant perpendiculairement la cuiſſe, ſe perdoit dans les chairs. 3°. Une rainure d'un demi-travers de doigt de profondeur & de deux pouces de longueur diviſoit les téguments, deſcendant depuis l'origine du ſinus juſqu'au milieu du périnée, parallelement au raphé. 4°. Un chancre profond avoit dévoré un tiers du gland. 5°. Tout le ventre étoit bouffi, & le pubis étoit rempli de clapiés, deſquels il ſortoit par la preſſion une quan

tité considérable d'un pus écumeux & souvent sanguinolent. 6°. L'os des îles avoit acquis dans sa partie supérieure ou évasée au moins l'épaisseur de trois pouces, je dis *au moins*, parceque c'est l'épaisseur qu'on appercevoit par le tact, quoiqu'on ne pût pas toucher le bord interne de cet os. 7°. Le malade étoit d'une maigreur extrême, & avoit depuis quatre mois une fiévre hectique. Cette cure a été plus longue que les précédentes. Le malade a pris pendant vingt-quatre jours une dose de sirop proportionnée à son état. Toutes les playes, au sinus près, ont été cicatrisées dans l'espace de deux mois. Le sinus lui-même a été parfaitement cicatrisé, quoiqu'un peu plus tard. Il ne reste au malade de tous ses maux qu'une légere courbure dans la cuisse, qui est occasionnée par les cicatrices de ses muscles fléchisseurs, qui ne lui permettent pas de s'étendre entierement; il jouit d'ailleurs de la meilleure santé. Il est à propos d'observer que le chancre, tout monstrueux qu'il étoit, a guéri sans aucune application extérieure.

Ce malade a été vu par MM. Petit, pere & fils, Antoine Petit, Médecin de la Faculté de Paris, Faure de Beaufort, Médecin du Roi, Caumont, Médecin de la Compagnie des cent Suisses de la

Garde du Roi, Moreau, Chirurgien-Major de l'Hôtel-Dieu de Paris, Bourgeois, Maître Chirurgien de Paris.

Lettre de M. Petit, premier Médecin de Mgr le Duc d'Orléans, Commiſſaire nommé par la Commiſſion Royale de Médecine, pour obſerver les effets du ſirop végétal, & en faire ſon rapport à M. de Senac, premier Médecin du Roi.

MONSIEUR,

Depuis quinze ou dix-huit mois que j'obſerve les effets du remede de M. de Velnos, je me perſuade que ce remede demande qu'il ſoit protégé de votre part. J'ai vu des malades ſur leſquels on avoit éprouvé, à différentes repriſes, des préparations de mercure les plus efficaces ſans ſuccès, qui ont enfin été gnéris par ce remede: j'ai vu même quelques-uns de ces malades, chez leſquels la cauſe vénérienne étoit équivoque, qui ont été plus ſoulagés par ce remede que par les autres; c'eſt le témoignage que je puis vous en rendre. *Signé*, PETIT, premier Médecin de Monſeigneur le Duc d'Orléans.

EXTRAIT du Brevet de la Commiſſion Royale de Médecine, délivré à M. de Velnos.

JEAN SENAC, Conſeiller ordinaire du Roi en ſes Conſeils d'Etat & Privé, premier Médecin de Sa Majeſté, Surintendant Général des Eaux, Bains & Fontaines minérales & médicinales du Royaume, en conſéquence de la délibération priſe & ſignée en notre Bureau de la Commiſſion Royale de Médecine, aſſemblée le premier du préſent mois de Juillet, ſur l'examen que nous avons fait de la compoſition du Remede anti-vénérien végétal, que nous à communiqué le ſieur Jean Joſeph Vergely de Velnos, dans laquelle il n'entre aucune préparation de Mercure; vu auſſi un grand nombre de certificats des perſonnes de la Profeſſion, qu'il nous a préſentés, & notamment ceux de MM. Petit, Médecins de Mgr le Duc d'Orléans, qui ont ſuivi le traitement de pluſieurs perſonnes de l'un & de l'autre ſexe, atteintes de maladies vénériennes, leſquels atteſtent les guériſons opérées par le ſuſdit Remede : nous, en conſidération de ſon efficacité pour la guériſon de toutes ſortes de maladies vénériennes, & ſur-tout pour les gonorrhées, permettons audit ſieur Vergely de Velnos,

le composer, administrer, vendre & distribuer dans Paris & l'étendue du Royaume, même d'envoyer dans tous les endroits où il sera utile pour le bien du Public, &c. &c.

Donné à Versailles, le douze Juillet mil sept cent soixante-huit. SENAC.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monseigneur le Vice Chancelier, un imprimé qui a pour titre: *Dissertation sur un nouveau remede Anti-Vénérien Végétal.* J'approuve qu'on en donne une seconde édition. A Paris, ce 7 Septembre 1768.

MALOUIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT: Notre amé le Sieur *DE VELNOS*, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public un Ovrage qui a pour titre: *Dissertation sur un nouveau remede Anti-Vénérien Végétal.* S'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Permission pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons, par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque

qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A LA CHARGE que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle dudit Sieur DE MAUPEOU: le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il lui soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris le dix-septiéme jour du mois de Novembre l'an mil sept cent soixante huit, & de notre regne le cinquante-quatriéme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré le présent Privilége sur le Registre XVII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 257. fol. 550 conformément au Réglement de 1725. A Paris, ce 25 Juillet 1768.

BRIASSON, Syndic.

Cette Dissertation se trouve à Paris ; chez P. Fr. Didot, le jeune, Libraire, Quai des Augustins, près du Pont-Saint-Michel, à Saint Augustin ; chez Dufour, Libraire, rue de la Vieille Draperie, vis-à-vis Sainte Croix ; & chez M. de Velnos, Auteur du Remede anti-vénérien végétal, rue Plâtriere, vis-à-vis la Boîte aux Lettres de la Grand'-Poste, même Hôtel que Monsieur *Mallet de Chantelou*, attenant l'Hôtel Plâtriere.

De l'Imprimerie de Quillau, rue du Fouare, à l'Annonciation.

